

AVANT-PROPOS

Xavier Rosa

Président de la Chambre syndicale des entreprises d'équipement électrique (CSEEE)



L'arrêt total et inédit de l'économie française dû à la pandémie de COVID-19 ainsi que la célébration récente des 140 ans de la CSEEE ont été l'occasion d'explorer quelques archives pour mieux comprendre ce qu'avaient vécu nos grands aînés à différentes époques, forgeant peu à peu la physionomie de l'entreprise d'électricité d'aujourd'hui.

À la faveur des recherches menées, nous avons partagé le sentiment que les racines de notre profession étaient peu connues et pourtant d'une richesse insoupçonnée. Autant l'histoire de l'électricité a fait l'objet de nombreux ouvrages, autant celle des électriciens n'a pas fait couler beaucoup d'encre...

L'idée de raconter l'histoire de la CSEEE illustrée par celle d'entreprises adhérentes avait germé. Après quelques rencontres qui nous ont permis de mesurer l'expertise nécessaire pour réaliser un tel projet, comme le disait Paul Éluard « Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous », nous avons croisé le chemin d'Arnaud Berthonnet, historien réputé connaissant particulièrement bien l'univers et les acteurs de l'électricité. C'est ainsi qu'a pris forme le canevas de cet ouvrage proposé à notre conseil d'administration et adopté.

Il aura fallu presque un an de recherches et d'exploitation de nos archives pour retracer en cinq époques cette histoire énergique qui débute en 1881. Et le résultat dépasse nos attentes. Il nous fait comprendre comment l'ADN des inventeurs-entrepreneurs présents à l'Exposition internationale d'électricité de Paris s'est transmis aux dirigeants d'aujourd'hui à travers des phases d'évolution fastes ou difficiles, mais toujours passionnantes.

Il nous montre également comment la CSEEE a permis à des personnalités exceptionnelles de servir nos métiers et structurer notre profession autour d'un écosystème de sécurité, de qualification, de formation et de compétence. Il nous montre enfin que l'innovation est notre territoire de conquête ; hier la lumière électrique, le télégraphe et le téléphone, l'électrification du territoire, le chauffage, la communication, et aujourd'hui le bâtiment connecté, le photovoltaïque, les énergies renouvelables, le stockage, la mobilité électrique...

La CSEEE est fière d'être le lieu du passage de témoin entre les générations, favorisant la transmission entre les anciens et les nouveaux, chefs d'entreprise et apprentis.

J'espère vivement que nos adhérents et nos partenaires se reconnaîtront comme les héritiers de cette histoire énergique et qu'ils continueront de l'écrire et de la faire rayonner. Beaucoup d'entreprises et de personnages remarquables auraient mérité d'être cités dans les pages qui suivent. Cet ouvrage ne pouvait avoir la prétention d'être exhaustif.

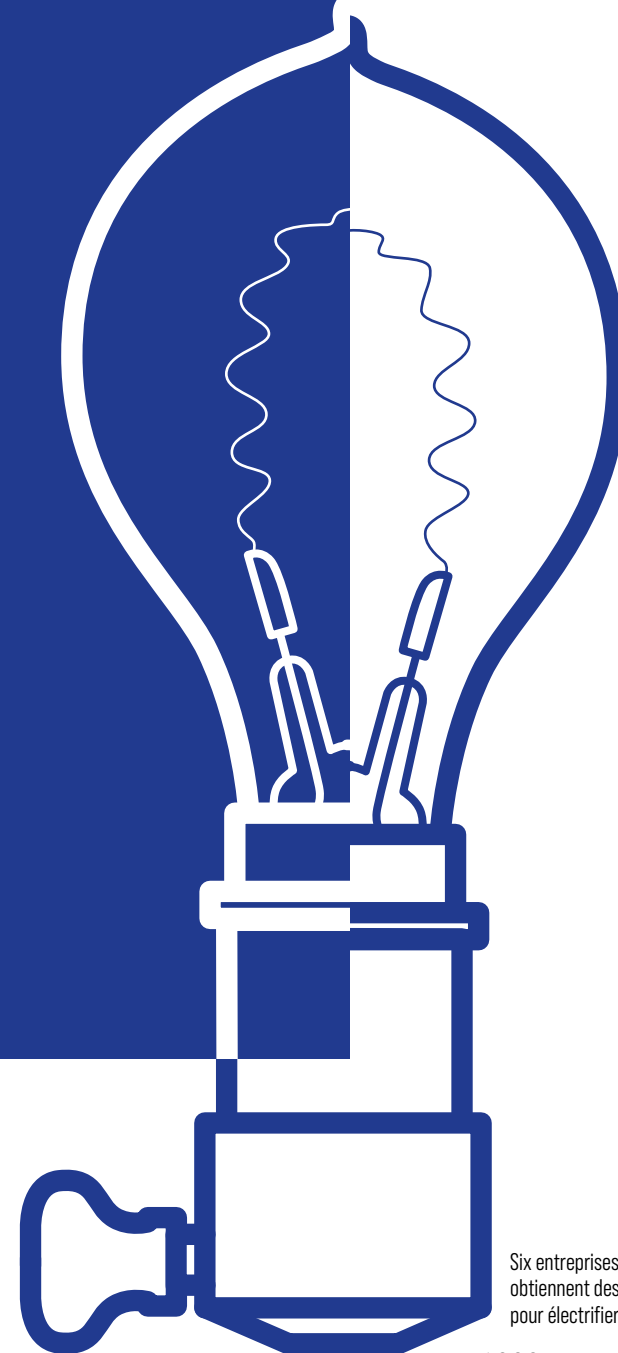
Je remercie chaleureusement tous ceux qui ont consacré du temps à organiser et enrichir le contenu de cette « histoire énergique » et vous en souhaite une bonne lecture.





1881
1913

Les entrepreneurs parisiens apprivoisent la « fée électricité »



Exposition universelle de Paris où 32 globes de verre émaillé de la C^{re} Jablochkoff éclairent l'avenue de l'Opéra.

1878

Création du Comité des industries électriques par H. Fontaine, L. et A. Breguet, L. Mors, P. Jablochkoff.

1879

- Première Exposition internationale d'électricité à Paris (août à novembre).
- Premier numéro de *L'Électricien*, revue internationale de l'électricité et de ses applications.

1881

- **Le 17 novembre, création de la Chambre syndicale des entrepreneurs de sonneries électriques, ordinaires et à air, porte-voix et paratonnerres. 1^{er} président : M Blandin.**
- Les Établissements Clémançon, spécialisés dans l'éclairage au gaz, orientent leur activité vers l'électricité.

Premier transport d'énergie électrique à échelle industrielle par M. Deprez entre Vizille et Grenoble (14 km).

1883

Dans le sous-sol de l'Opéra, Clémançon installe une usine génératrice pour 6 000 lampes électriques.

À la suite de l'incendie de l'Opéra-Comique à Paris, un règlement de police rend l'éclairage électrique obligatoire dans les théâtres.

1887

L'entreprise Guinier créée en 1823, spécialisée dans le gaz, oriente son activité vers l'industrie électrique.

1888

Arsène Boivin, électricien inventeur, succède à **Antoine Jarriant**, constructeur de paratonnerres, à la présidence de la Chambre syndicale (1888-1891).

Six entreprises privées obtiennent des concessions pour électrifier Paris.

1889

La Chambre syndicale des entrepreneurs de sonneries électriques, etc. devient la Chambre syndicale des entrepreneurs et constructeurs électriciens de Paris.

1892

M. Bénard, président de la Chambre syndicale (1892-1903).

1898

- Les frères Mors transforment leur entreprise en Société anonyme d'électricité et d'automobile Mors.
- Création de l'entreprise Jean et Bouchon.

- L'électricité est sacrée reine de l'Exposition universelle de Paris.
- Début de la traction électrique sur les chemins de fer du Paris-Orléans et du PLM.

1900

1903

- Création de la Chambre syndicale des industries électriques.
- Création du Syndicat des travailleurs des industries électriques (STIE).

Grève surprise des ouvriers électriciens de Paris : les quartiers de la capitale déjà électrifiés sont plongés dans l'obscurité (sauf les Halles).

1904

- **Alfred Burgunder**, président de la Chambre syndicale (1904-1912).

- Création de l'entreprise Bailly-Monthury.

1907

1908

L'entreprise Saunier Duval, créée en 1907, éclaire le Salon de l'automobile.

Le 31 décembre, la Ville de Paris confie la distribution d'électricité à la Compagnie parisienne de distribution d'électricité (CPDE).

1913

Alexis Cance, pionnier de l'industrie électrique, président de la Chambre syndicale (1913-1924).

Chapitre 1



Le grand hall
à l'Exposition
internationale
d'électricité de 1881.

Des entreprises électriques pionnières : genèse d'une profession (1878-1889)

Lorsque le jeudi 17 novembre 1881, trois jours avant la clôture de la première Exposition internationale d'électricité à Paris, des entrepreneurs visionnaires créent la « Chambre syndicale des entrepreneurs de sonneries électriques, ordinaires et à air, porte-voix et paratonnerres », ils n'imaginent pas un instant le grand bouleversement que la France et les autres nations modernes sont en train de connaître. Le monde occidental entre de plain-pied dans ce que l'on appellera plus tard la « seconde révolution industrielle » où l'électricité d'abord, puis le pétrole, la chimie et l'aluminium vont devenir – après le charbon, le gaz et les chemins de fer – les moteurs d'une nouvelle période de croissance. De 1881 à 1913, un progrès économique ininterrompu va bouleverser la société, à commencer par les villes.

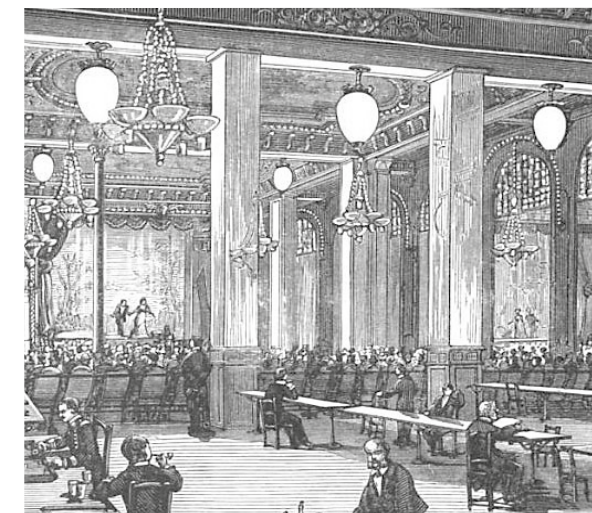


Les illuminations
du théâtre
de la place
du Château-d'Eau,
vers 1880.

**De l'Exposition universelle de 1878
à l'Exposition internationale
d'électricité de 1881 :
des entrepreneurs audacieux
et pionniers parient
sur l'énergie électrique**

Sans remonter à l'Antiquité et au Grec Thalès de Milet qui le premier au VI^e siècle avant Jésus-Christ a démontré que l'ambre (« elektron » en grec) frotté attire les corps légers, le point de départ de toute cette extraordinaire aventure de l'électricité peut être daté de 1798, quand l'Italien Alessandro Volta (1745-1827) invente la première pile électrique. En 1831, Michael Faraday découvre les lois de l'induction électromagnétique, véritable naissance de l'énergie électrique. Le XIX^e siècle est le siècle des scientifiques, ingénieurs et entrepreneurs. La première expérience d'éclairage par l'électricité à Paris remonte à 1841, quai Conti. En 1844, une nouvelle expérience d'éclairage électrique est réalisée place de la Concorde.

De cette date jusqu'à 1880, les applications de l'électricité se développent par des initiatives isolées en direction de la galvanoplastie et de l'éclairage par la lampe à arc. En 1866, le Français Georges Leclanché (1839-1882) met au point la pile électrique qui porte son nom. En 1869, le Belge Zénobe Gramme (1826-1901) invente la dynamo.



La même année, Aristide Bergès (1833-1904) équipe une chute d'eau de 200 mètres de dénivelé à Lancey dans l'Isère, signant l'acte de naissance de l'hydroélectricité. En 1880, fonctionnent déjà à Paris des installations particulières d'éclairage pour les théâtres, les gares, les jardins publics et les grands magasins. Pionnière dans ce domaine, la Ville de Paris éclaire ainsi son Hôtel de Ville. Mais c'est l'invention en 1879 de la lampe à filament de carbone par Thomas Edison, présentée à l'Exposition d'électricité de 1881, qui suscite l'intérêt de la société industrielle et du grand public.

Les années 1878 à 1881 sont fondamentales dans le processus de diffusion de l'électricité qui, dès cette période, connaît une accélération. Cette révolution technique puis industrielle va agir, en moins de vingt ans, sur toutes les activités humaines. Cette extraordinaire percée de l'électricité en France est parallèle au renforcement de la République. Les élections de 1877 et 1879 consolident le processus démocratique. La loi de la liberté de la presse est votée en 1881 alors que Jules Ferry impose avec ses lois scolaires de 1881 et 1882 l'école laïque, gratuite et obligatoire.

Mais l'économie n'est pas au mieux, loin de là : crise du phylloxera (1879), rude hiver de 1878-1879, baisse des prix agricoles, grèves ouvrières et surtout une fièvre de la spéculation qui provoque le krach de la Banque de l'Union générale en 1882. Cette crise économique va durer près de dix ans, le temps de la gestation de la révolution électrique.

C'est dans ce contexte économique et social tendu que des entrepreneurs pionniers et visionnaires vont prendre le risque de développer leurs activités pour apporter des solutions inédites et des produits innovants à la population, dans un premier temps, urbaine. En vingt ans, grâce à eux et au rôle joué par les édiles municipaux, Paris va mériter le nom de « Ville Lumière ». En 1878, dans le cadre de l'Exposition universelle, la Compagnie Jablochkoff éclaire l'avenue de l'Opéra par trente-deux globes de verre émaillé. Cette expérience électrique envoûte Parisiens et Parisiennes ainsi que de nombreux visiteurs de l'Exposition.

Le 17 novembre 1881, des entrepreneurs parisiens créent leur chambre syndicale

C’est dans un contexte économique et technique jamais encore vécu dans l’histoire de l’humanité qu’une bonne dizaine d’entrepreneurs parisiens décident de créer leur propre **chambre syndicale** à Paris. Nous sommes le jeudi 17 novembre 1881 après-midi, quelques jours avant la fermeture de l’Exposition de 1881. Elle prend le nom de « *Chambre syndicale des Entrepreneurs de sonneries électriques, ordinaires et à air, porte-voix et paratonnerres* ».

Cette appellation récapitule les principaux emplois de l’électricité de l’époque. En effet, cette énergie n’a pas encore la place qu’elle va prendre quelques années plus tard. Elle se limite à des applications qui reflètent les préoccupations du moment, notamment les sonneries domestiques, les paratonnerres et les porte-voix, c’est-à-dire la « téléphonie » en réseau fermé.

Définition et rôle des chambres syndicales à la fin du XIX^e siècle

« Les Chambres syndicales sont des Assemblées de métiers qui s’occupent, non seulement d’intérêts spéciaux, mais encore de questions générales touchant l’industrie tout entière. Leurs délégués ont pour mission de surveiller ces intérêts, d’étudier les créations nouvelles de quelque importance, les ordonnances, lois et décrets qui intéressent leur industrie ou leur commerce; de faire des enquêtes et des rapports sur tous ces sujets, afin d’éclairer leurs collègues et leurs confrères. C’est dire que ces Chambres doivent s’occuper des besoins, des moyens de production des associés syndiqués et de tout ce qui a rapport, de près ou de loin, au développement des métiers, à leur progrès matériel et moral. »

La définition est extraite du livre de François Husson : *Les chambres syndicales de l’industrie et du bâtiment de la ville de Paris et du département de la Seine*, Paris 1900, p. 9.

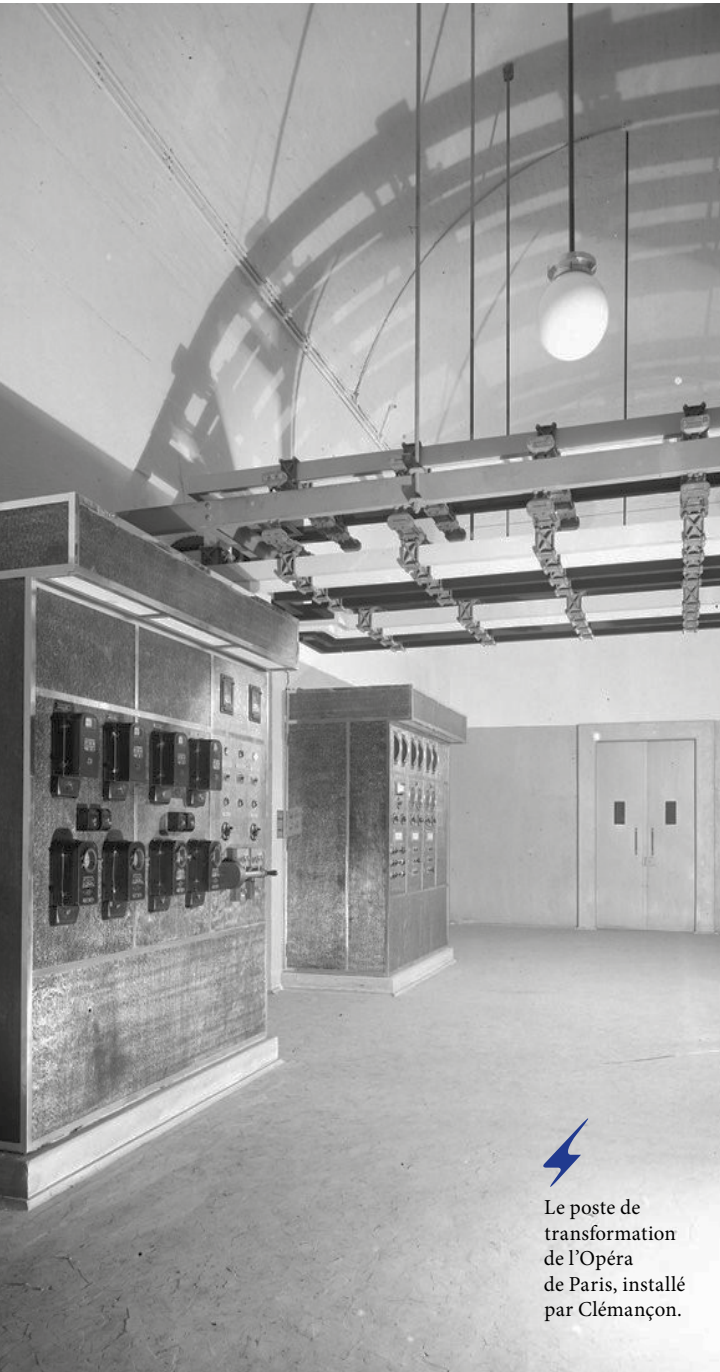


Le blason de la Chambre syndicale : « De gueules à un tableau électrique d’argent avec les fils, vis, boutons et manette d’or. »

Au début des années 1880, les sonneries électriques commencent à remplacer les sonneries ordinaires. Les unes et les autres sont installées par des spécialistes, et ce sont ces entrepreneurs qui ont décidé de travailler en commun à la défense de leur industrie et de créer leur propre syndicat. La nouvelle Chambre adhère au Groupe des Chambres syndicales du bâtiment de la rue de Lutèce, à Paris, adresse historique. Dans les maisons, l’installation des sonneries électriques précède l’éclairage électrique et la téléphonie. Néanmoins, un très petit nombre de sociétés s’est spécialisé dans leur installation. Ces trois applications de l’électricité – les sonneries, l’éclairage et la téléphonie – vont révolutionner les conditions de vie en apportant à l’intérieur des habitations, un luxe et un confort nouveaux qui deviennent en peu de temps une exigence pour beaucoup.

Un nouveau métier est en gestation pour accompagner cette diffusion : l’installateur électricien. En 1883, la Société internationale des électriciens (SIE) est fondée : elle réunit rapidement plus de 1 000 membres. Plus largement, ces entrepreneurs pionniers ont bien compris leur époque et la nécessité de cette association d’entrepreneurs pour valoriser leurs métiers. Les raisons de cette création sont au moins au nombre de trois : 1/ le rythme des innovations qui s’est considérablement accéléré depuis dix ans, notamment avec la lampe à incandescence d’Edison (1881) et les premières distributions de courant à domicile ; 2/ un milieu industriel en forte croissance épris d’innovations ; 3/ des pouvoirs publics qui accordent un réel intérêt à ces « nouvelles conquêtes de la science ».

Cette Chambre syndicale à sa création est l’une des toutes premières de ce type fondées dans le monde. Les entrepreneurs vont, en quelques années, apprivoiser la « fée électricité ». Leur objectif commun est de la faire pénétrer dans tous les foyers parisiens.



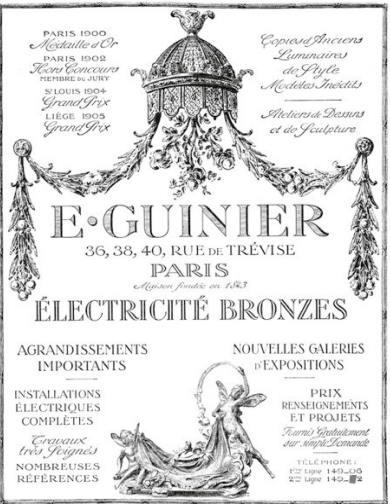
Le poste de transformation de l’Opéra de Paris, installé par Clémanson.

Quant au premier réseau téléphonique public parisien, il naît aussi à cette période. Il ne s’étendra aux villes de province que bien plus tard.

Le premier numéro de *L’Électricien* paraît en 1881. La même année les célèbres Établissements Clémanson décident d’orienter leur activité vers l’électricité. Fondés en 1828 par un officier d’artillerie en retraite, ceux-ci, spécialisés dans l’éclairage au gaz des théâtres parisiens, se diversifient dans la fabrication de matériels électriques adaptés aux lieux publics. En 1883, les électriciens de chez Clémanson installent au sous-sol de l’Opéra de Paris une génératrice électrique pouvant alimenter jusqu’à six mille lampes.

Les dirigeants de l’entreprise Guinier – fondée en 1823 – suivent le même raisonnement que ceux de Clémanson en se spécialisant à partir des années 1890 dans les installations électriques complètes pour usines, châteaux, villas, hôtels et maisons particulières. La maison Guinier recevra à l’occasion de l’Exposition universelle de 1900 une médaille d’or pour ses modèles de bronzes d’éclairage inédits, de style et art nouveau. Elle est à l’époque « la référence » dans ses métiers. Elle sera récompensée de six Grands Prix, notamment aux expositions universelles de Saint-Louis en 1904 et de Liège en 1905.

Parmi les multiples activités de la maison Guinier, l’entretien des candélabres de la Ville de Paris.



Guinier, deux siècles d’histoire industrielle

Créée en 1823 sous Louis XVIII par l’entrepreneur Creux, cette société fabrique à l’origine des réverbères à gaz et de la lustrerie sous le nom des « Lustres Lachimère ». C’est en 1812 à Londres que la diffusion du gaz pour l’éclairage s’est faite pour la première fois. Le fondateur participe à cette aventure de l’éclairage public et privé avant de transmettre sa société en 1850 à la famille Tahan, puis à l’association Tahant & Durant, fournisseurs de Napoléon III. C’est l’Empereur lui-même qui s’associe en 1892 avec Ernest Guinier. L’entreprise s’est diversifiée en parallèle, produisant des candélabres, des robinets de bronze, des pompes hydrauliques et tout ce qui concerne les bronzes d’éclairage.

En 1897, l’entreprise Guinier prend résolument le virage de l’électricité, triplant son chiffre d’affaires en moins de vingt ans. Son nouveau propriétaire, Ernest Guinier, s’est rendu célèbre en inventant l’allume réverbère à gaz à partir d’une perche alimentée par une petite magnéto électrique. L’entreprise, installée au 38, rue de Trévise dans le 9^e arrondissement, est reprise en 1911 par l’ingénieur constructeur Pierre Lux – membre du conseil d’administration de la Chambre – qui revend l’affaire en 1920 à Gustave Reversé, ancien élève de l’École polytechnique. Ce dernier crée la société anonyme des Anciens établissements Guinier au capital de 2,5 millions de francs.

Pendant l’entre-deux-guerres, l’entrepreneur Gustave Reversé développe l’activité électrique en ouvrant des agences en France ainsi qu’au Maroc et en Tunisie, tout en restant très attaché aux activités historiques de couverture-plomberie, de pompes hydrauliques et de bronzes d’éclairage. Après 1945, sous la direction de Pierre Reversé, ingénieur de l’École centrale de Nantes et fils de Gustave, Guinier poursuit sa montée en puissance, se classant parmi les premiers de la profession en région parisienne.

Avec les entrepreneurs et innovateurs Antoine Jarriant, Arsène Boivin, Alfred Bungerner et Alexis Cance (voir chapitre 3), **Louis Mors** est l'une des personnalités les plus fascinantes de la Chambre syndicale avant 1914. S'il en a été au début des années 1890 le secrétaire, il n'en sera jamais le président. Ce chef d'entreprise visionnaire prendra aussi le risque de développer ses activités dans l'industrie automobile naissante, un peu au détriment de l'essor de son secteur électrique.

Fondée en 1851 par son père, Louis-Auguste Mors, la société Mors s'est spécialisée d'abord dans la signalisation ferroviaire. Louis et son frère Émile (1859-1952), deux ingénieurs issus de l'École centrale, engagent leur entreprise sur des chemins inconnus. Leur arrivée à la tête de Mors coïncide avec l'Exposition internationale d'électricité. Leur stand expose un grand choix de matériels électriques : des sonneries, des appareils de signalisation ferroviaire qui ont fait déjà toute la réputation de l'entreprise, mais aussi des lampes à incandescence et des dynamos.

Les décennies 1880 et 1890 restent tout autant la période de l'essor de l'électricité que celle des premiers développements de l'automobile. Les frères Mors s'intéressent de près à ce nouveau mode de locomotion. En 1896, leurs ouvriers de l'usine de la rue du Théâtre à Paris sortent la première voiture Mors. À partir de 1897, leurs véhicules participent à toutes les courses organisées par l'Automobile Club de France (ACF). À la mort de Louis Mors en 1917, son frère Émile décide de recentrer l'activité sur le matériel et les installations électriques. Il cède la société d'automobiles Mors et ses ateliers à un certain André Citroën. Ce dernier connaît bien la société pour y avoir été directeur général et administrateur, de 1906 à 1914.

Louis Mors (1855-1917) : un entrepreneur tout droit sorti d'un roman de Jules Verne

Cet ingénieur centralien passionné par les nouvelles techniques – l'électricité, l'automobile et les télécommunications – et, d'autre part, par les sciences est un innovateur doublé d'un « communicant » avant l'heure. En 1892, il fonde le *Journal de l'industrie électrique*, organe des électriciens. Industriel, homme de presse, mécène, il participe à la fondation d'une chaire d'histoire de la musicologie au Collège de France. Par ailleurs, il met à la disposition de jeunes artistes sa salle de théâtre privée, *Le Ranelagh*. Dans son hôtel particulier de Passy, rue Raynouard, il installe un laboratoire d'histologie et de bactériologie qui développe des recherches sur la tuberculose et le cancer. Lui-même, parfois, s'adonne à des expériences chimiques. Ce passionné d'automobiles depuis toujours décède en 1917 à l'âge de soixante-deux ans.

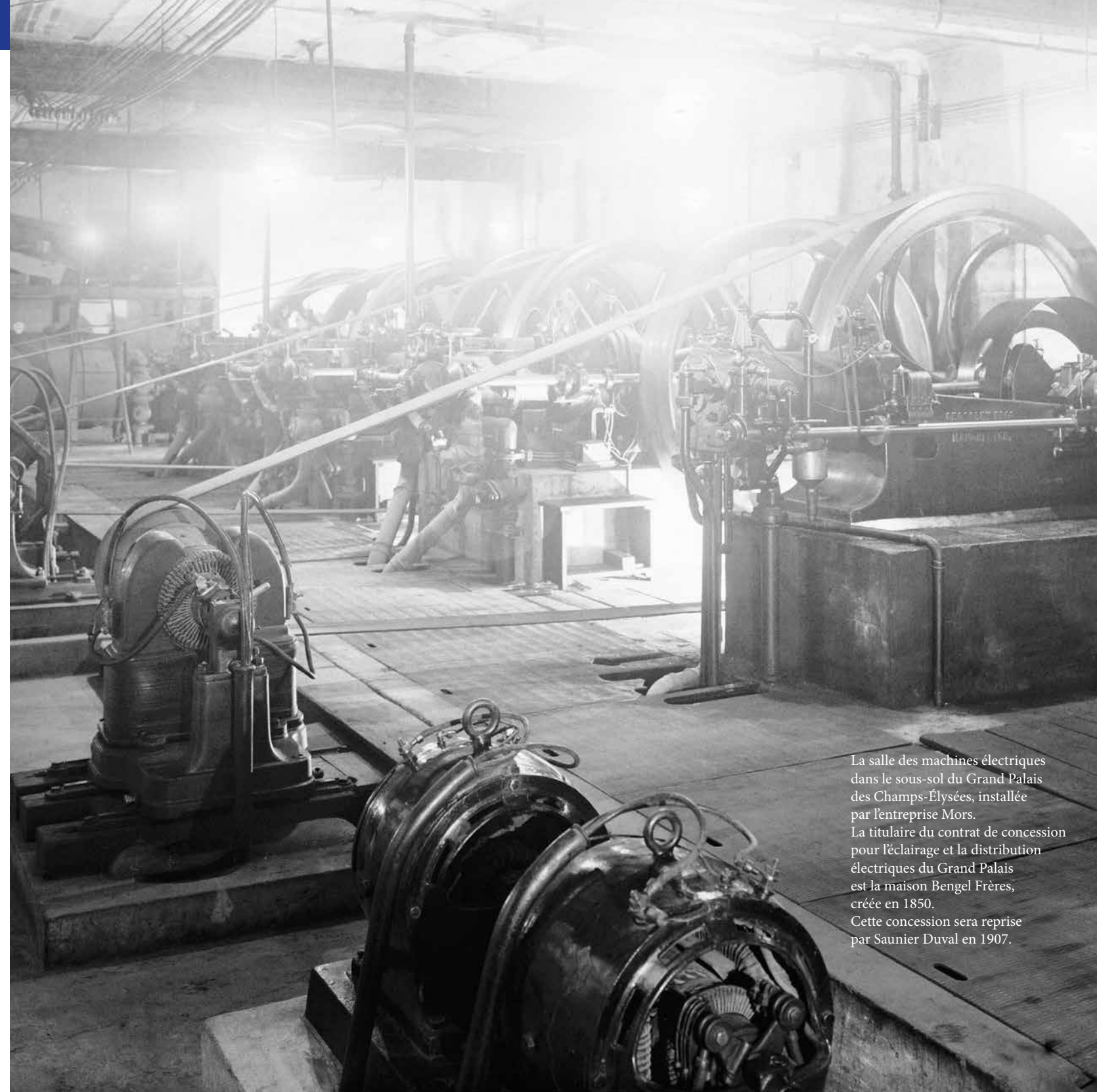


© Collection Jules Beau.



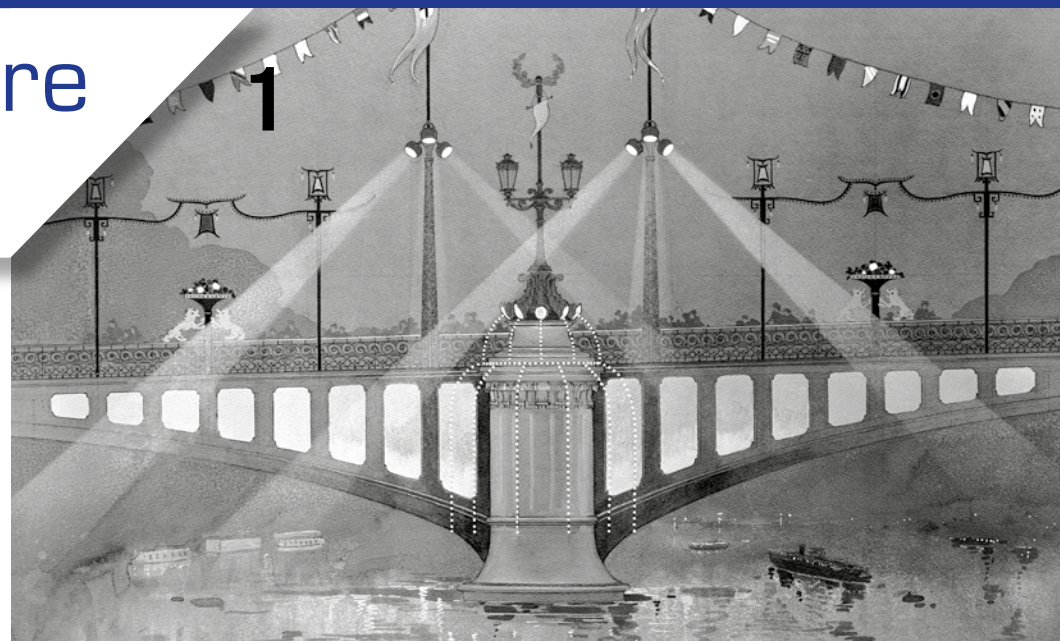
Emile et Louis Mors au volant d'une Mors au départ de la course automobile Paris-Vienne (1902).

À la veille du siècle nouveau, la Chambre syndicale des entreprises et constructeurs électriciens de Paris voit le nombre de ses adhérents monter en flèche. C'est le début de la « belle époque » des installateurs électriques et de téléphones, qui s'affirment dorénavant comme des métiers bien à part dans le secteur du bâtiment. Ils vont participer par leurs activités industrielles au rayonnement de Paris qui sera baptisé du nom de « Ville Lumière », en reconnaissance mondiale de sa spectaculaire transformation.



La salle des machines électriques dans le sous-sol du Grand Palais des Champs-Élysées, installée par l'entreprise Mors. La titulaire du contrat de concession pour l'éclairage et la distribution électriques du Grand Palais est la maison Bengel Frères, créée en 1850. Cette concession sera reprise par Saunier Duval en 1907.

Chapitre 2



Les illuminations
du pont
de Suresnes.

Des entrepreneurs novateurs affirment leur savoir-faire et électrifient Paris (1890-1913)

À l'Exposition universelle de Chicago de 1893, l'électricité poursuit sa percée mais sa consécration et sa domination absolue, notamment pour l'éclairage électrique et les transports, reste 1900 et la fameuse Exposition universelle de Paris. Au-delà des besoins en éclairage urbain public ou privé et des questions liées à la sécurité, l'essor des réseaux de distribution et de transport d'électricité et le fort développement de l'électrification des transports (chemins de fer, tramways, taxis, métro de Paris) font des installateurs électriques une des professions les plus dynamiques de l'industrie de la construction. Dès lors, ce jeune métier en expansion se structure, avec ses entreprises spécifiques.



Le Palais de
l'électricité
à l'Exposition
universelle
de 1900.

Paris, Ville Lumière, à la recherche d'un nouveau souffle

L'installateur électrique s'affirme progressivement comme étant un métier particulier. De 1890 à 1906, la profession se structure en s'adaptant aux évolutions techniques et sociétales alors que le nombre d'abonnés à Paris, par colonne montante, progresse mais lentement. L'industrie électrique est un secteur plein d'avenir au potentiel encore insoupçonné, mais encore en phase de décollage.

Les 221 abonnés parisiens de 1889 sont 72 056 en 1906. Rapporté à la population de Paris de 2,7 millions d'habitants (1901), ce chiffre est bas comparé au nombre d'abonnés d'autres grandes villes comme New York, Berlin, Londres ou Milan. En 1906, presque tous les quartiers de Paris sont raccordés à l'électricité. Les derniers ont été ceux dits « périphériques », les 10^e, 18^e et 19^e arrondissements. Le frein le plus puissant à l'essor tant attendu demeure les tarifs prohibitifs pratiqués par les compagnies parisiennes.

Différents selon les quartiers et en fonction des concessionnaires, les prix n'ont pas réellement baissé en francs constants depuis 1890. La consommation d'électricité la plus élevée se concentre au cœur de Paris. Elle provient des établissements publics (mairies, ministères, gares, etc.) et des grands magasins. En règle générale, l'électricité fait toujours peur aux utilisateurs : c'est un obstacle non négligeable à sa diffusion dans les foyers mais aussi dans l'industrie où de nombreux accidents ont lieu dans les usines, notamment des départs d'incendies.

Ces causes ralentissent le déploiement des entreprises. En 1878, Paris était en avance sur ses rivales étrangères avec l'illumination de l'avenue de l'Opéra et la « fée électricité » avait fait l'admiration du monde entier. Dilapidant cet atout initial, la capitale se trouve au début du XX^e siècle dépassée par des villes de province et de nombreuses capitales européennes. Si l'Exposition universelle de 1900 reste un moment de grâce pour Paris, elle dissimule le retard pris durant la dernière décennie du XIX^e siècle.

L'Exposition universelle de 1900 : Paris, « Ville Lumière »

Quand le Paris de la Belle Époque organise l'Exposition universelle de 1900, l'électricité est sortie des laboratoires pour pénétrer la société industrielle et la vie quotidienne. C'est plus de 50 millions de visiteurs de France et du monde entier qui se bousculent pour apercevoir les multiples usages industriels et domestiques. Ce moment extraordinaire annonce la généralisation de l'électrification. Les dernières innovations techniques sont exposées dans le grand hall. La capitale de la France est rebaptisée « Ville Lumière ».

Le somptueux Palais de l'électricité de l'architecte Eugène Hénard est construit à la gloire de la nouvelle « fée ». Mais l'arbre cache la forêt. Le développement de l'électricité se trouve ailleurs que dans cette architecture éphémère. Elle se dévoile plus dans la suprématie des machines allemandes et américaines ou dans le métropolitain dont Paris vient de se doter avec grand retard, après vingt ans de querelles byzantines entre l'État et la Ville.





L'économie de guerre stimule l'électrification du pays

Pendant la guerre, l'activité des installateurs électriques a été moribonde dans la capitale. Néanmoins, la mobilisation générale, la guerre totale et industrielle et les besoins en énergie vont faire exploser la demande en électricité. En 1916, la construction du premier grand barrage hydroélectrique français est lancée à Éguzon (Indre) pour alimenter les arsenaux de Bourges ; il ne sera construit qu'après la guerre. Avant tout, le conflit a permis à un grand nombre de paysans de découvrir sur le front et à l'arrière l'électricité, notamment les plus jeunes qui n'avaient jamais quitté leurs terres. Les « Poilus » qui ont survécu à la Grande Guerre ou ceux prisonniers en Allemagne ont observé les progrès apportés par l'électricité dans la vie quotidienne.



1919-1925 : la Chambre syndicale accompagne la reprise

Avant 1914, la miniaturisation du moteur électrique a donné naissance à de nouveaux appareils qui apportent des pratiques inédites et transforment le quotidien. Mais ce n'est qu'après 1918, durant les Années folles, que leur diffusion va s'amorcer. Les premiers appareils électriques à pénétrer les foyers sont le fer à repasser et la bouilloire. Quant à l'aspirateur, au même titre que l'éclairage électrique, il va renouveler en profondeur les conditions d'hygiène domestique.

Durant l'entre-deux-guerres, l'apparition des premiers réfrigérateurs électriques dans les magasins est aussi un événement sociétal marquant. En France, sa diffusion sera bien plus tardive qu'aux États-Unis. Bien que d'importantes campagnes publicitaires aient été lancées, le « frigidaire » ne percera dans les foyers français qu'après 1950. Ces appareils d'électro-ménager sont présentés en primeur au Salon des arts ménagers de Paris. Le premier de ces Salons se tient en 1923 dans un simple baraquement du Champ-de-Mars. Son succès est tel qu'il s'installe au Grand Palais dès 1926 jusqu'en 1961, puis au CNIT de La Défense avant de disparaître à l'aube des années 1980.

Après l'Art nouveau (fin XIX^e-début XX^e siècle) suit à partir de 1925 la période Art déco. Ce style réinvente notamment le design des luminaires et des matériels électriques. Au début du XX^e siècle, l'apparition de la lumière électrique a inspiré de nombreux artistes comme Sonia Delaunay ou Natalia Gontcharova. L'Art déco met fin aux courbes et abstractions végétales de l'Art nouveau.

« L'entre-deux-guerres est la période dorée de l'équipement électrique de la France où l'État et les collectivités territoriales jouent pleinement leur rôle de propagandiste et de financier. En 1920, à peine 20 % des communes françaises sont raccordées au réseau électrique : vingt ans plus tard c'est 97 %. La quasi-totalité du territoire français est interconnectée en 1938 à 220 kV mais de grandes régions restent encore isolées comme l'ouest de la France. »



Le barrage d'Éguzon en construction (1925).

Un luminaire typique du style Art déco.



Publicité d'un ingénieur électricien (1923).

Un chantier d'électrification en France (1930).

La simplicité fait mieux ressortir la noblesse des matières et les fabricants renouvellent leurs produits tandis que les électriciens s'en donnent à cœur joie pour installer ces éclairages dans les maisons et les appartements bourgeois.

Début 1921, la Chambre syndicale des entrepreneurs et constructeurs électriciens de Paris compte 250 adhérents, dont 164 entrepreneurs, 53 constructeurs et 33 téléphonistes. L'année 1921 voit un épurement important de la Chambre avec les radiations pour non-paiement de la cotisation et la démission de 87 membres ! Elle ne compte alors plus que 167 entreprises. Peu d'entreprises la rejoignent. Créée en 1920, l'entreprise Henri Rosset adhère la même année à la Chambre. Le fils du créateur la développera après-guerre et deviendra président de la Chambre syndicale à la fin des années 1970. On note aussi les Ateliers électriques de Saint-Ouen et quelques maisons familiales entre 1922 et 1925.

La Chambre prospecte. Une formule de demande d'adhésion est envoyée, par exemple, à l'entreprise Crescitz, créée en 1919 par l'ingénieur électricien **Jean Crescitz**. Cet ingénieur électricien de 27 ans représente une nouvelle génération d'entrepreneurs plus diplômés, s'installant dans la proche banlieue industrielle. Sa société ne rejoindra la Chambre qu'au début des années 1930. En 1921, le dernier des membres fondateurs de la Chambre syndicale encore en vie, l'entrepreneur Aubert, décède à 83 ans. Une page se tourne...



Henry LETOREY, Ingénieur-Électricien

Jean Crescitz (1893-1951) : ingénieur constructeur



Ce diplômé de l'École polytechnique de Zurich, né le 8 juin 1893 à Paris, est le fils d'Aristide Crescitz, directeur de l'Union internationale des télégraphes (UIT). Il débute sa carrière comme ingénieur au Triphasé (Nord-Lumière), à Asnières. Exempté pour des raisons de santé (problèmes de vue), il s'engage trois ans comme volontaire pendant la guerre de 14-18. En 1919, il décide de créer son entreprise électrique à Courbevoie en reprenant un fonds de commerce. À la fois inventeur et constructeur, il met au point et fabrique des appareils de répétition des signaux pour les sociétés de chemins de fer et des systèmes de sécurité antidéflagrant pour cargos, bateaux, pétroliers et usines de produits chimiques.

L'entreprise se spécialise aussi dans les installations électriques de manutention pour silos à céréales et usines d'aviation. Jean Crescitz dépose plusieurs brevets. Son entreprise compte près de 200 salariés en 1939. Fait chevalier de la Légion d'honneur en 1939, il décède subitement le 23 février 1951. Son fils Philippe – major de Supélec –, et son petit-fils Stéphane, reprendront le flambeau, toujours à Courbevoie où la société est encore installée plus de cent ans après sa fondation.

**Albert Lépine
et la formation professionnelle**

Entré à la Chambre en 1906, Albert Lépine gravit tous les échelons jusqu’au poste de vice-président en 1923. Mais au-delà de ses fonctions successives, il faut retenir l’action de cet homme pour la formation professionnelle. C’est certainement le premier membre au sein de la Chambre syndicale à pousser aussi loin ce sujet qui prend toute sa légitimité dans les années 1920 tant la pénurie de main-d’œuvre qualifiée freine l’essor des entreprises. C’est à lui que l’on doit dès 1912 l’organisation de la formation professionnelle, avant La loi Astier de 1919*. Il s’occupe aussi de la distribution annuelle des prix aux élèves des cours professionnels. En 1934, sur proposition du ministre de l’Éducation nationale, il sera fait chevalier de la Légion d’honneur. En 1937, le premier centre d’apprentissage de la Chambre ouvre, et il lui doit beaucoup. Le Centre des électriciens est installé dans l’ancien Palais de l’artisanat de l’Exposition de 1937, avenue de l’Amiral-Bruix. Il prépare à un CAP de « monteur électricien » et propose une option facultative « téléphonie ».

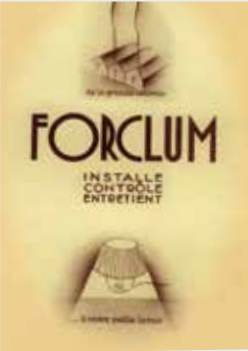
* La loi du 25 juillet 1919 dite « loi Astier » portant sur l’organisation de l’enseigneent technique industriel et commercial définit la formation professionnelle en trois composantes : la formation professionnelle, l’éducation ouvrière et l’éducation populaire. Il s’agit de former la jeunesse appelée à suppléer la « génération du feu ».

De 1919 à 1929, la Chambre syndicale des entrepreneurs et constructeurs électriciens de Paris a soutenu fermement par ses actions le développement des entreprises électriques à Paris et dans le département de la Seine. Durant cette décennie de reprise économique, de nombreuses nouvelles adhérentes à la Chambre ont installé leurs activités en banlieue. Les villes de la périphérie parisienne connaissent une période d’essor assez formidable avec les travaux de voirie, d’éclairage public, le raccordement au téléphone ou encore la construction des HBM et d’usines industrielles de nouvelle génération. Si le travail ne manque pas pour les électriciens, téléphonistes et fabricants de matériels, c’est la main-d’œuvre bien formée qui fait défaut pour accompagner cette montée en puissance.

Dans ce dernier cas, deux conditions sont requises : le nombre des ouvriers et employés doit dépasser 2 000 et l’organisation patronale de paiement des allocations doit être agréée par l’État. À cette date, aucune entreprise de la Chambre n’est concernée par la réforme. En février 1924, pour lutter contre la défaillance de main-d’œuvre, la Chambre ouvre un centre de placement.

La politique du président Henri Galey porte ses fruits : le nombre d’adhérents à la Chambre remonte en flèche : il atteint les 280 en 1926. Cette année-là, de nombreuses entreprises sont admises et, parmi les plus importantes, la Compagnie française de l’exploitation des procédés Thomson-Houston et Force et Lumière électriques (future Forclum).

Les années 1927 et 1928 sont de la même veine : la Chambre consolide son nombre d’adhérents. En 1928, c’est au tour de la maison Bailly-Monthury d’être admise ; celle-ci a été créée en 1903 à Paris par Marius Bailly-Monthury. En février 1930, c’est l’entreprise Prêteux qui rejoint la Chambre ; elle a été fondée par Roger Prêteux, un jeune installateur et constructeur, né le 24 avril 1902 à Pithiviers.



Forclum installe le réseau électrique des Tréfileries et Câbleries de Lens et illumine l’hôtel Claridge à Paris.

**Forclum (1897) :
une grande des réseaux
et des installations électriques**

Née de la scission en 1897 de la société Cance, Force et Lumière électriques s’installe au 9, rue de Rocroy, dans l’ancien siège social de Cance. Dirigée par Gaston Lacratelle, elle monte en puissance jusqu’en 1914 en ouvrant des agences en région parisienne et dans la France entière. Elle participe aux premiers chantiers de l’électrification rurale. Après 1918, elle est dirigée par Germain Gouverneur. Son essor se poursuit dans l’installation d’usines hydroélectriques. Rattrapée au début des années 1930 par la crise économique, elle est reprise par la Société lyonnaise des eaux et d’électricité qui assainit ses comptes et la relance. Son activité s’inscrit dorénavant dans la stratégie d’un groupe industriel.

À Paris, dans les années 1930, son image de marque est toujours au plus haut. Elle signe de très belles références, notamment le Musée permanent des colonies, le célèbre hôtel Claridge des Champs-Élysées et les sièges sociaux de Shell et d’Air Liquide. Elle réalise les équipements des HBM parisiennes et conserve sa spécialité d’installateur électrique dans les grandes salles de spectacles comme *Les Folies Bergères* ou les cinémas tels que *Gaumont*, *Rex*, *Palace*, etc. Les travaux d’électrification du palais de Chaillot pour l’Exposition internationale de 1937 sont l’une des plus prestigieuses références de son histoire. Lorsque la guerre éclate en 1939, Forclum préparait son introduction en Bourse qui sera reportée *sine die*.



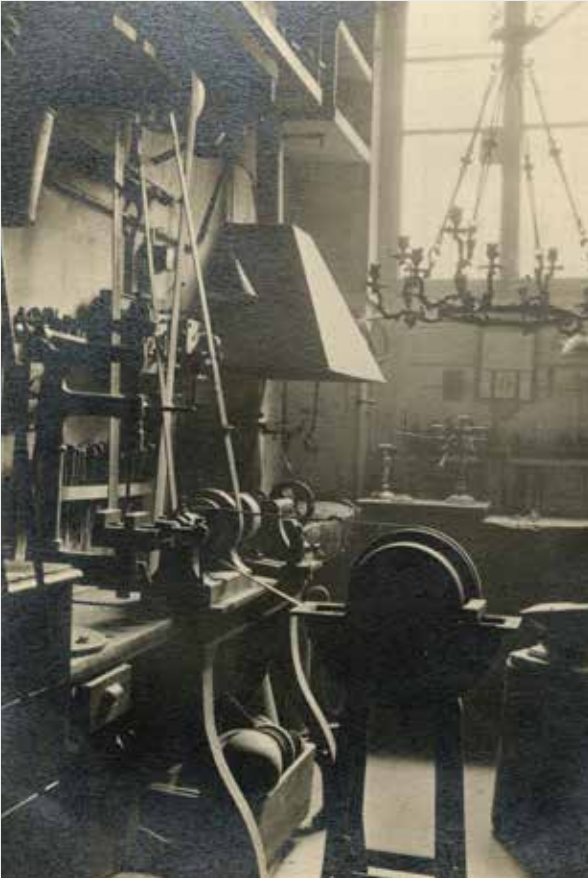
Bailly-Monthury (1903) : un installateur dans les beaux quartiers parisiens

Avant de créer son entreprise d’installation électrique à Paris, le 1^{er} janvier 1903, Marius Bailly-Monthury a déposé plusieurs brevets sur des lampes à gaz et a travaillé dans des compagnies d’éclairage au gaz. La société s’installe d’abord au 34, rue du Faubourg-Saint-Honoré avant de rejoindre un an plus tard le 14, rue d’Anjou dans le 8^e, l’adresse historique de l’entreprise depuis. Marius Bailly-Monthury emménage dans une boutique avec un haut plafond pour y exposer ses lustres et bronzes. Sur place, une forge produit les luminaires en bronze. Rue d’Aguesseau, l’entreprise dispose d’écuries pour ses chevaux et pour ranger ses charrettes dont les harnais et selleries sont achetés chez son voisin, la société Hermès. Elle participe aux chantiers de l’électrification de la place et de l’église de la Madeleine.

Le père et le fils, Marcel, vont se spécialiser dans l’installation électrique et de luminaires dans les hôtels particuliers, les beaux appartements et les galeries d’art du quartier. En 1939, l’entreprise est reconnue comme l’une des spécialistes de son activité. Elle compte une quinzaine d’ouvriers.



1



2



3



4



- 1. La forge de l’entreprise au 14, rue d’Anjou.
- 2. Les bronzes fabriqués par l’entreprise, une de ses spécialités.
- 3. La publicité pour luminaires et accessoires.
- 4. Le reçu de cotisation de Bailly-Monthury à la Chambre syndicale (1927).



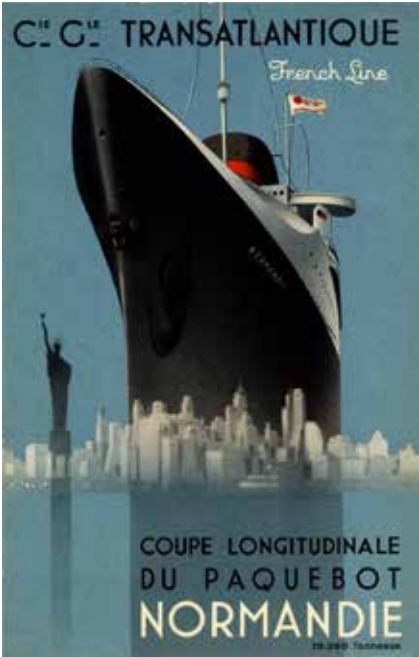
L’entreprise Forclum entretient l’éclairage des villes de la banlieue parisienne (années 1920).

Jules Verger organise pour les adhérents des visites et des conférences. Le 16 janvier 1935, il emmène les membres de la Chambre au Havre pour une visite du paquebot de la Compagnie générale transatlantique *Normandie*. L'année suivante, les adhérents visitent les usines des forces motrices de la Truyère. En 1935, le vice-président pousse pour que le CAP d'aide commis métier électricien soit reconnu par l'État (arrêté du 17 avril). L'apprentissage est une action centrale de sa politique. La Chambre décide notamment de distribuer gratuitement aux apprentis des sacs d'outils. En partenariat avec la Chambre de commerce de Paris, la Chambre syndicale ouvre l'Atelier-École d'électricité. Jules Verger l'inaugure en mars 1937.

Cette ouverture participe aussi à la lutte contre le chômage. Moins touchée que d'autres secteurs professionnels, la profession électrique à Paris connaît toutefois des fluctuations importantes entre 1932 et 1938 avec un seuil haut de 3 411 chômeurs en avril 1933, qui sera largement dépassé en février 1936 avec 4 123 demandeurs d'emploi. La situation s'améliore ensuite, se stabilisant autour des 2 000 chômeurs. Au plus fort de la crise, le chômage dans la capitale ne passera jamais au-dessus de 4 % de la population active. Dans ces années difficiles, la Chambre syndicale se rapproche de la CPDE, l'acteur tout puissant à Paris, avec qui elle organise le 12^e Congrès international de l'entreprise électrique.

Du 16 au 19 juin 1937, la Chambre syndicale et la CPDE organisent le 12^e Congrès international de l'entreprise électrique

Ce rassemblement important à Paris dépeint la diversité de l'industrie électrique mondiale. Il montre en particulier que la consommation d'électricité en France (350 kWh par habitant/an) est bien moins importante qu'aux États-Unis, au Canada, en Allemagne, en Norvège et en Suisse. Jules Verger plaide dans son discours inaugural : « *L'électricité dans la maison* » pour « *l'extension des applications domestiques et industrielles de l'électricité pour plus de confort, de bien-être, de prospérité nationale et de joie de vivre.* »



© Source : Collection French Lines.

Auteur : André Wilquin.



Jules Verger organise pour la Chambre syndicale une visite du paquebot *Normandie* avant sa mise en service, le 29 mai 1935.



La fresque monumentale *La Fée électricité* a pour objet de « *mettre en valeur le rôle de l'électricité dans la vie nationale* ». Marie Curie est la seule femme représentée parmi les 110 personnalités (inventeurs, scientifiques et entrepreneurs).



Jules Verger (au centre) lors d'une cérémonie officielle (1938).

Jules Verger : chef d'entreprise et homme-orchestre de la profession

Jules Verger se présente d'abord comme un chef d'entreprise. Né le 24 mars 1896 à Paris, il entre en apprentissage à l'âge de onze ans puis travaille dans plusieurs entreprises électriques. Pendant la Première Guerre, il est pilote d'observation. En juillet 1924, il est engagé chez Louis Delporte, un petit installateur qui emploie 10 salariés. L'entreprise prend son essor en rachetant des petites sociétés. Le nombre de salariés passe de 100 en 1930 à près de 200 à la fin des années 1930. Directeur général, Jules Verger s'associe en 1934 avec Louis Delporte. L'entreprise prend le nom de Verger & Delporte et il en prend la présidence.

Ce chef d'entreprise devient vite l'homme influent de la profession. Il est coopté au bureau de la Chambre syndicale au début des années 1930 et sa montée en puissance est rapide. Il présidera la Chambre de 1936 à 1939 puis de 1940 à 1944. Son action générale donne un coup de fouet aux travaux de la Chambre. Les événements de 1936, notamment les grèves d'occupation de son entreprise, son face-à-face avec le Syndicat des monteurs-électriciens (CGT) et les accords de Matignon de juin 1936 le marqueront à jamais.

Pour évoquer cette période, Jules Verger décide de publier un livre : *Ses ouvriers, sa maîtrise... une famille*. Il y présente sa vision des affaires. Imprimé à ses frais, l'ouvrage de 300 pages raconte ses démêlés pendant les grèves de 1936. Le général Weygand signe l'exergue : « *Votre succès est une victoire des idées les plus nobles et les plus saines de collaboration des classes dont seule l'application peut sauver notre Pays du désordre actuel.* » Dans l'avant-propos, Jules Verger se présente comme le « *prototype de la résistance d'un petit patron contre les tentatives révolutionnaires de spoliation des entreprises* ». Il y défend une profession organisée par une association « *entre le patronat et le salariat pour lutter contre la CGT et sa dictature du prolétariat* ». À sa sortie en octobre 1937, il en fait une large publicité au sein même de la Chambre syndicale.

Verger & Delporte, la petite affaire familiale qui devient très importante

Louis Delporte (?-1955) crée en 1895 avec l'aide de son frère une petite société d'installations électriques qui vivote jusqu'au début des années 1920. En juillet 1924, il recrute Jules Verger qui devient son associé et directeur général et la développe. En 1930, la société Verger & Delporte s'installe au 143, rue de Saussure à Paris. Elle rachète la Téléphonie Appliquée en 1929 et les Entreprises Cance en octobre 1934. Verger & Delporte participe notamment aux travaux de l'Exposition internationale de 1937. Elle poursuit son activité pendant la guerre. Après 1945, Jules Verger développe l'entreprise en France, mais aussi au Sénégal (1949), en Côte d'Ivoire et Haute-Volta. La société ouvre en 1952 une usine de construction électrique à Asnières, qui déménage à Saint-Ouen-l'Aumône en 1972. Elle crée un centre de travaux à Versailles (1956) et des agences à Cannes (1966), Nice (1969), Lyon (1972) et Lille (1978).

En 1972, l'année du décès de Jules Verger, elle quitte son siège historique du 143, rue de Saussure pour s'installer à Clichy-la-Garenne. Dans les années 1970, elle poursuit sa montée en puissance (3 500 salariés) mais dépose son bilan en juin 1980. Elle est reprise par l'Entreprise industrielle (EI) qui devient par fusion d'entreprises (SEEE et GTMH) Inéo en 2001. En 2008, Inéo rejoint le Groupe GDF Suez (Engie Inéo en 2015 et Engie Solutions en 2020). Verger & Delporte est l'une des plus belles histoires d'entreprises sur la longue durée d'une adhérente de la CSEEE.

Partie
3

1945
1980

De la reconstruction à la modernisation, la Chambre syndicale et ses entreprises au premier rang

- Nationalisation des 1 400 entreprises électriques (avril) et création d'Électricité de France (EDF).
- 1946-1952 : premier Plan de modernisation et d'équipement de Jean Monnet.

Interrompu pendant la guerre, le Salon des arts ménagers rouvre ses portes.

Création de Qualifelec.

Généralisation du 220/380 volts.

- EDF propose le « compteur bleu », garantissant une puissance de 6 ou 9 kW.
- La première centrale nucléaire française est mise en service à Chinon.
- Création de Promotelec.

Le nombre d'appareils électriques en France a été multiplié par deux en 20 ans.

1966-1970 : Premières restructurations et fusions dans l'industrie électrique.

1973-1980
- Le secteur de l'installation électrique résiste à la crise.
- Le programme électronucléaire français prend son envol.
- Boom du chauffage électrique.
- Premier choc pétrolier.

Second choc pétrolier.

1946

- **Georges Thibier**, président de la Chambre syndicale **(1946-1947)**.
- Création d'Amica par Lucien Chomont.

1947

Création de la société Octopus.

1948

André Comtet, président de la Chambre syndicale **(1948-1953)**.

1949

Création de la société Philbor.

1953

Création de la société Forsond et des Ateliers électriques de France (AEF).

1954

Édouard de Castet, président de la Chambre syndicale **(1954-1961)**.

1955

1956

Création de la société Indélec.

1960

La Chambre prend le nom de Chambre syndicale des entreprises d'équipement électrique de Paris et sa région ou CSEEE.

1962

André Morin, président de la CSEEE **(1962-1971)**.

1963

Fin 1963, la CSEEE compte 416 entreprises adhérentes.

1965

1966

1971

La CSEEE inaugure le CFA André Morin puis CFA Delépine.

1972

Lucien Chomont, président de la CSEEE **(1972-1975)**.

1973

La CSEEE quitte la rue de Lutèce pour les nouveaux locaux de la FPB au 10, rue du Débarcadère (17^e).

1976

Pierre Rollet, président de la CSEEE **(1976-1978)**.

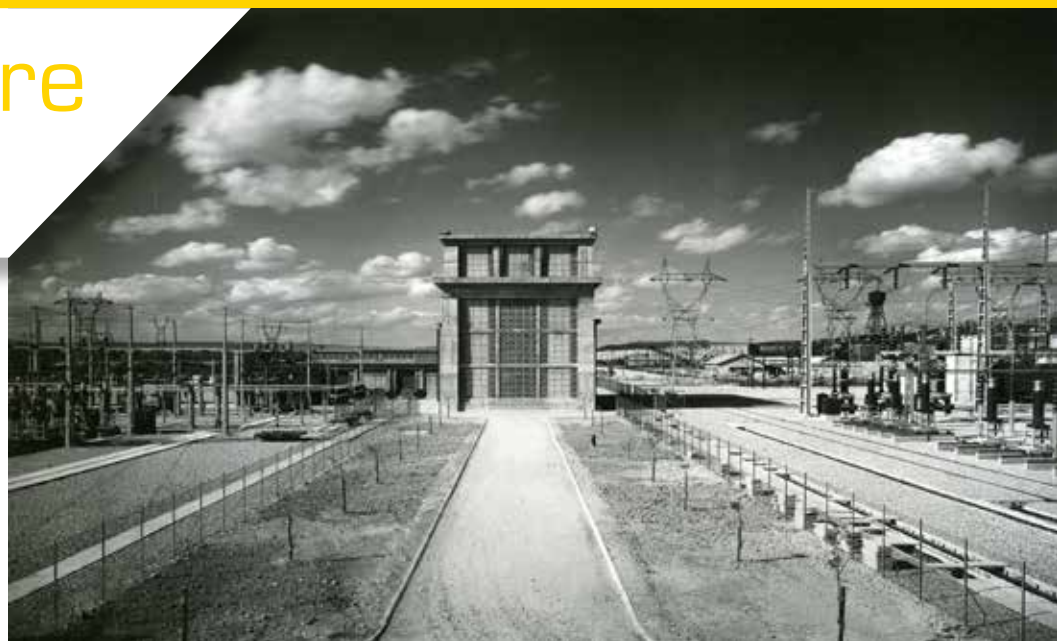
1979

- **Philippe Rosset**, président de la CSEEE **(1979)**.
- Premier colloque CCE.

1980

- **Fernand Dana**, président de la CSEEE (1980-1983).
- L'Entreprise industrielle (EI) reprend l'entreprise Verger & Delporte.
- **Fin 1980, les 500 adhérents de la CSEEE représentent 20 000 salariés.**

Chapitre 5



L'aménagement hydroélectrique de Donzère-Mondragon (1954) participe aux grands travaux de modernisation de la France.

Une lente reprise accompagnée de créations et d'essors d'entreprises (1945-1959)

Pendant la guerre, les industries électriques ont travaillé comme elles le pouvaient. Seule l'année 1944 a été désastreuse économiquement. À la Libération, l'image que donne l'ensemble de la profession est confuse et difficile à saisir. Néanmoins, un nouvel état d'esprit est né, qui a pris racine durant l'Occupation. C'est pourquoi, à la Libération, le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) de Charles de Gaulle prend la décision de nationaliser les entreprises de production, transport et distribution d'électricité. Cette nationalisation donne naissance à Électricité de France (EDF). Le retour à la normale pour les entreprises va se faire lentement, même si les besoins énergétiques et industriels sont très importants.

Dans un contexte de pénurie (1945-1949), la Chambre syndicale accompagne la reprise tant attendue

Pour garantir le bon fonctionnement du service public de l'électricité, les gouvernements de la Troisième République puis le régime de Vichy ont considérablement renforcé le rôle de l'État dans cette industrie. En effet, l'intervention des pouvoirs publics, sous couvert de la mobilisation industrielle, s'est transformée après la défaite de 1940 en un dirigisme centralisateur conforme aux orientations idéologiques du maréchal Pétain. C'est pourquoi les organismes mis en place sous l'Occupation pour gérer l'électricité sont conservés à la Libération. De ce fait, l'épuration économique du secteur a été très minime.

Toutefois, la Libération ne rime pas avec la fin des problèmes ; pénuries en tous genres et inflation notamment freinent la reprise. Jusqu'à la fin des années 1940, les Parisiens endurent les conséquences des coupures et des restrictions d'électricité comme pendant le conflit. Cependant, la profession des installateurs électriques, secteur économique très éclaté où règne la petite et moyenne entreprise, retrouve un certain dynamisme à partir de 1946. Des entreprises à peine créées ou d'autres plus anciennes rejoignent la Chambre syndicale. Elles vont participer aux chantiers de la reconstruction et de la modernisation de Paris et de sa banlieue.



Des tickets de rationnement de 1949 : les pénuries perdurent.

En 1945-1946, le gouvernement provisoire du général de Gaulle décide de nationaliser les secteurs considérés stratégiques pour le redressement économique du pays : charbonnage, banque, assurance, gaz et électricité notamment. Les entreprises privées accusées de collaboration avec l'ennemi sont nationalisées, comme Renault et Berliet. Issue du programme du Conseil national de la Résistance (CNR), cette politique étatique est adoptée à l'unanimité le 15 mars 1944. Son objectif est de réorganiser en profondeur l'économie et de préparer la modernisation de la France. Dans cette action de relance, un nouveau venu de poids fait son entrée dans l'arène de l'énergie.



La nationalisation de 1946 et la création d'un monopole public, EDF

La loi du 8 avril 1946 nationalise les 600 entreprises gazières ainsi que les 1 400 sociétés électriques (154 de production, 86 de transport et 1 150 de distribution) et leur substitue, dans leurs droits et obligations, « Électricité de France (EDF), Service national ». Cet établissement public à caractère industriel et commercial devient le concessionnaire unique et obligé des communes pour la distribution, et de l'État pour le transport. C'est la naissance d'un poids lourd de l'énergie qui a pour mission de fournir en électricité tous les consommateurs (particuliers et entreprises), de pratiquer l'égalité tarifaire sur le territoire et d'assurer la sécurité d'approvisionnement.

Électricité de France (EDF) est créée en avril 1946 par les pouvoirs publics. Les sociétés parisiennes de distribution telles que la CPDE, Est-Lumière, Ouest-Lumière, etc., qui avaient fait la pluie et le beau temps depuis cinquante ans, disparaissent du paysage parisien. Il ne reste qu'un seul acteur : EDF. Cette création inscrit l'industrie électrique au cœur de la régulation publique. Sous le contrôle de l'État, EDF devient un monopole national, technique et économique, incarnant l'intérêt général. L'électricien français mettra un peu de temps pour prendre ses marques dans l'économie de la reconstruction. Mais, en quelques années, il rationalise le secteur électrique qui en a fortement besoin. Pour répondre à ses exigences techniques, les entreprises électriques devront peu à peu être agréées et conventionnées, notamment pour les travaux de colonnes montantes et autres chantiers d'installations électriques.

À la Libération, les nationalisations de sociétés industrielles (charbon, gaz et électricité notamment) et de grandes banques changent la donne. L'État devient omniprésent dans la reconstruction puis dans la modernisation du pays. L'électricité est un élément central de ce dispositif.

Le CFA Delépine en 1971
répond à un besoin économique
de main-d’œuvre qualifiée

En 1967, les apprentis sous contrat suivent les enseignements dans trois centres de formation distincts. En 1969, la CSEEE, avec le concours de la profession et de l’Éducation nationale, décide de faire construire sa propre école professionnelle de l’équipement électrique au 6, impasse Delépine à Paris 11^e. L’immeuble et le terrain ont été acquis en 1965. Le chef d’entreprise **Jacques Petit** dispose pour assurer sa mission d’une commission de la Formation et de l’Apprentissage et d’une commission de Gestion du CFA.

Baptisée dans un premier temps du nom de son initiateur, l’entrepreneur André Morin, président de la CSEEE de 1962 à 1971, elle prendra ensuite le nom de CFA Delépine, nom de la rue où elle a été érigée. Le CFA dispose de 12 salles de cours, 2 laboratoires de mesures, 2 salles de montage et dépannage, 1 atelier « fer », 1 atelier « petits montages », 6 ateliers « bâtiment » pour les travaux pratiques, décomposés en 86 cabines. Il connaît une première extension en 1977.

Ouvert aux apprentis le 17 septembre 1971, le CFA Delépine est inauguré le 15 décembre par Pierre Billecoq, secrétaire d’État à l’Éducation nationale en présence du secrétaire d’État aux Armées, André Fanton, et du député de la circonscription, Claude Martin.

Jacques Petit,
un entrepreneur investi dans les questions sociales

Directeur-gérant de l’entreprise Jipelec, Jacques Petit, administrateur de la CSEEE depuis 1969, préside la commission « Formation » de la Chambre. Vice-président de la CSEEE (1979), président-fondateur d’AFORELEC (1976) et président du Trait d’union des électriciens (1979), il est également conseiller de l’enseignement technologique et membre du comité de direction de la FNEE (1972).



1



2



3



4



5



6

- 1. Le premier nom du CFA est École professionnelle de l’équipement électrique-CFA André Morin, rebaptisée plus tard CFA Delépine.
- 2. Le site avant la création du CFA Delépine.
- 3. Jean Dujardin, président de la commission « Formation » de la Chambre syndicale et Yves Ladagnous, directeur du CFA.
- 4. Une salle de classe.
- 5. Un apprenti s’exerce sur un tableau électrique.
- 6. La salle de mesure.

Les vitraux du Centre de formation des apprentis (CFA)

La CSEEE confie à l’artiste d’origine franco-brésilienne Marianne Peretti (1927-2022) la réalisation d’un mur vitrail destiné à décorer la salle de restaurant de l’établissement. L’artiste développera sa propre technique du vitrail au Brésil et deviendra mondialement reconnue, en raison notamment de sa collaboration avec l’architecte Oscar Niemeyer.



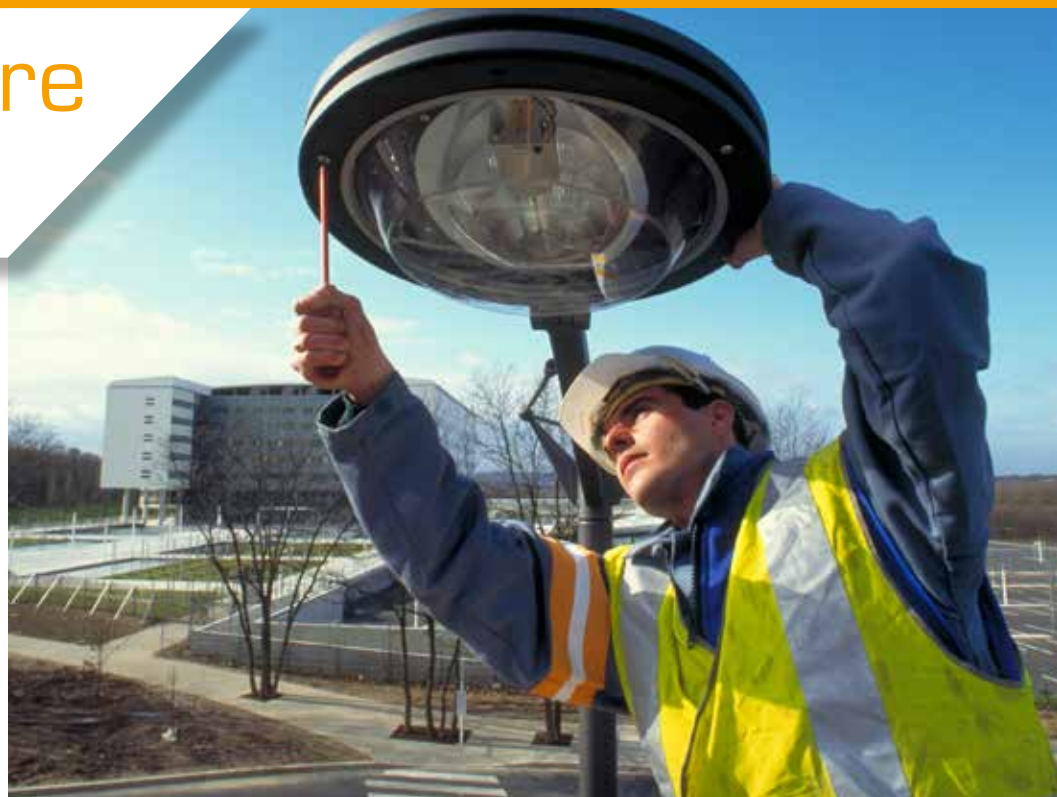
Partie
4

1981
2002

Dans une conjoncture instable, la CSEEE se professionnalise

1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1991	1992	1993	1996	1997	1999	2000	2001	2002
- La CSEEE fête son centenaire au Pavillon Gabriel. - Mors Jean Bouchon (MJB) prend le contrôle de Clémangon.	Les lois du travail « Auroux ».	Le dernier Salon des arts ménagers se tient au CNIT.	- Philippe André, président de la CSEEE (1984-1987). - L'UEER, créée en 1972, et MJB fusionnent pour donner GTIE.	Le réacteur de Superphénix diverge.	- Catastrophe nucléaire de Tchernobyl. - Acte unique européen.	Reprise économique avec les « grands travaux » du Président.	- Création de <i>La Nuit du Fusible d'or</i> . - Colloque CCE : « Tchernobyl, peut-il être français ? ». - Le CFA Delépine ouvre une section de baccalauréat professionnel.	- Nouveau logo de la CSEEE et campagne « Profession électricien ». - Horace Frattaroli, président de la CSEEE (1988-1992) et (1997-2002).	CGEE-Alstom prend le nom Cegelec.	La première guerre du Golfe ouvre une période de crise économique.	- Roland de Puniet, président de la CSEEE (1992-1996). - Spie Trindel rejoint la CSEEE.	Première directive européenne sur l'ouverture du marché de l'électricité.	La plus puissante centrale éolienne de France est inaugurée près de Dunkerque.	Les deux tempêtes de Noël privent plus de trois millions de Français d'électricité.	- Loi des 35 heures. - La bulle Internet éclate.	La FNEE devient la FFIE ou Fédération française des installateurs électriciens.	- 22 ^e colloque CCE : « Nouvelle économie, nouvelle entreprise ? ». - La CSEEE lance son premier site Internet.

Chapitre 8



L'histoire s'accélère (1991-2002)

Les années 1990 sont dans la même veine que la décennie précédente : marasme de 1991 à 1994 alors que les courants faibles percent à côté des courants forts, rebond économique de 1995 à 1999 et nouvelle crise de 2000 à 2002, consécutive à l'écclatement de la bulle Internet. Cette décennie est aussi le point de départ de la libéralisation du marché de l'énergie électrique dans l'Union européenne et l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui stimulent les investissements dans de nouveaux équipements et infrastructures de réseau.

Communication et convivialité pour accompagner le changement

Le 17 janvier 1990, André Galey décède à l'âge de 92 ans. Cet ancien vice-président honoraire de la Chambre syndicale était depuis 1942 le P-DG des établissements Galey, créés par son père Henri en 1934. Il avait rejoint le bureau de la Chambre syndicale en 1937 avant d'en être le vice-président. Son père présidait la Chambre syndicale pendant la guerre. Juge au tribunal de commerce de Paris de 1946 à 1958, André Galey siégea à la SMA en tant que représentant de la CSEEE jusqu'en 1976. Avec sa disparition, une époque s'achève.

La CSEEE a créé en 1987 *La Nuit du Fusible d'or*, qui récompense chaque année des entreprises et des personnalités du secteur de l'électricité, participant à la politique de promotion de la profession. Reconnue, forte d'une image renouvelée, elle se lance en 1991 dans une campagne de recrutement d'entreprises, en associant les adhérents à cette action et crée, la même année, le Comité de l'électricité des capitales européennes (CECE).

Cette manifestation devient vite la date référence de l'année pour la Chambre syndicale. De 1988 à 2002, la CSEEE est présidée par **Horace Frattaroli** et **Roland de Puniet**, deux hommes qui prônent les relations humaines et la convivialité.

Les présidents de la CSEEE de 1988 à 2002

Horace Frattaroli : communicant et opiniâtre



Né le 7 octobre 1930 à Meudon, Horace Frattaroli, ingénieur en électricité et ancien dirigeant de l'entreprise Deschamps*, dirige l'entreprise ATR qu'il a créée en 1977 et les établissements AGEC**. Administrateur, membre du bureau, président successivement de plusieurs commissions (sociale et technique), cet homme de contact préside la CSEEE de 1988 à 1992 et de 1997 à 2002. Investi à la Chambre dans les questions techniques et de normalisation, il préside la Commission 15 de l'Union technique de l'électricité (UTE) et la Commission technique de la FNEE. Il siège dans les instances internationales comme l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et des commissions spécialisées comme la Commission électrotechnique internationale (CEI). Il est membre du Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC). Son engagement syndical et professionnel sera reconnu par la remise de l'insigne d'officier dans l'ordre national du Mérite. Il décède le 27 janvier 2022.

Roland de Puniet : moderne et chaleureux

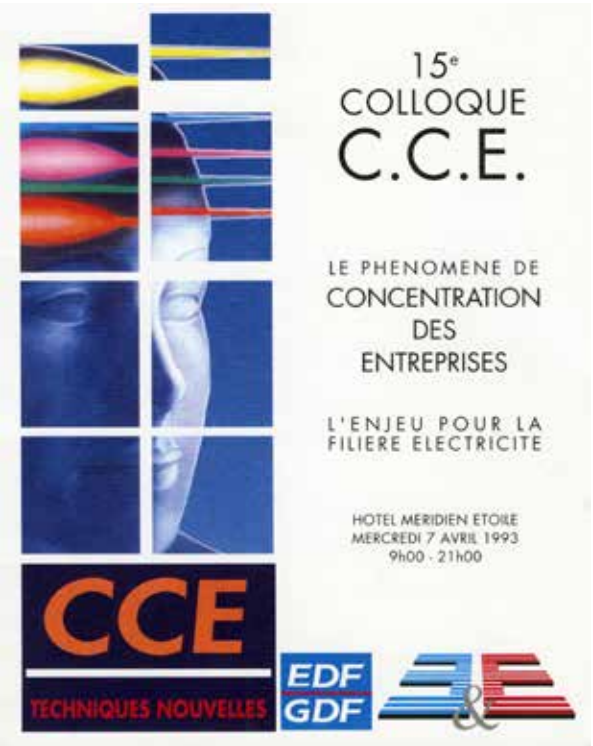


Cet homme affable, né le 21 novembre 1935 à Colombes, préside depuis les années 1960 l'entreprise de Puniet, créée en 1946 par son père, Pierre. Installée 48 rue du Colisée à Paris, la société a été admise à la Chambre syndicale en 1966. Après avoir intégré le conseil d'administration, puis le bureau, ce communicant dans l'âme apporte ses compétences à plusieurs commissions et groupes de travail de la CSEEE avant de la présider de 1992 à 1996. L'entreprise de Puniet sera absorbée le 1^{er} juillet 2002 par les établissements Guinier, dirigés par Dominique Laporte. Roland de Puniet décède le 9 février 2012 à Gonesse.

* L'entreprise Deschamps a été créée en 1951 par Georges Deschamps et a adhéré à la Chambre syndicale en 1953.

** La société AGEC pour Applications générales d'électricité et de conditionnement (150 salariés) a été créée le 1^{er} avril 1975 par Robert Vallée à Saint-Ouen. Adhérente à la CSEEE en janvier 1978, elle sera vendue à la SNEF electric lux en 1994.

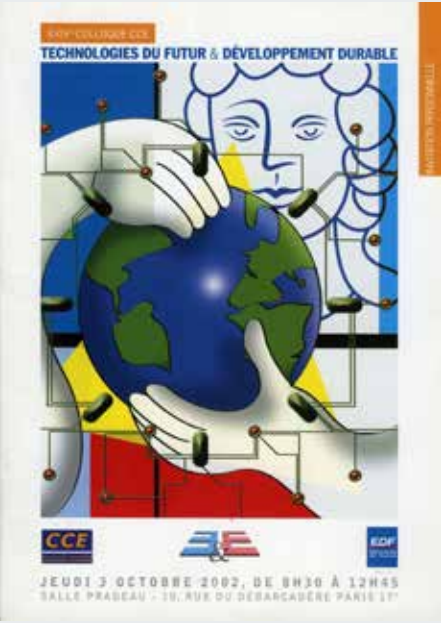
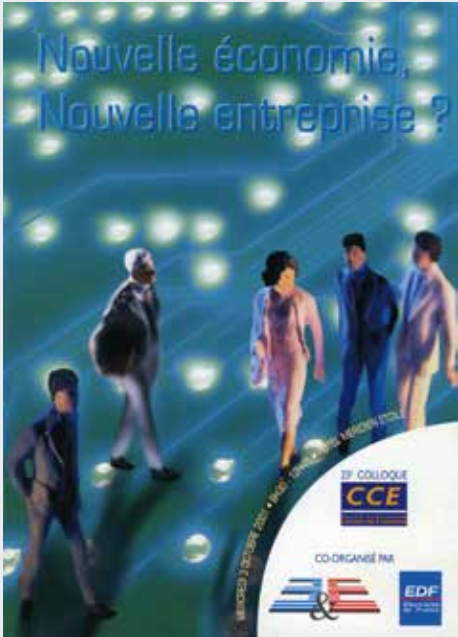
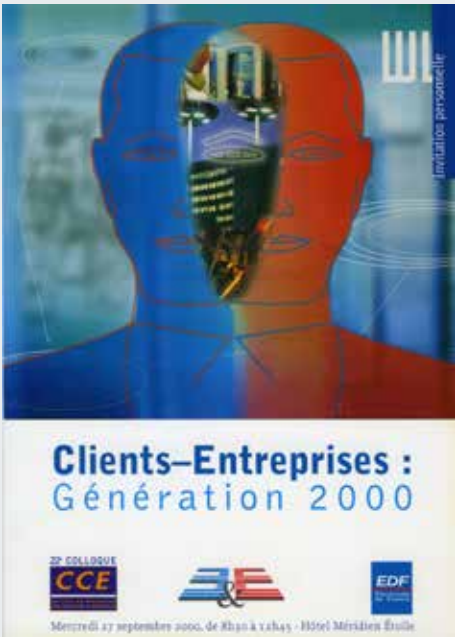
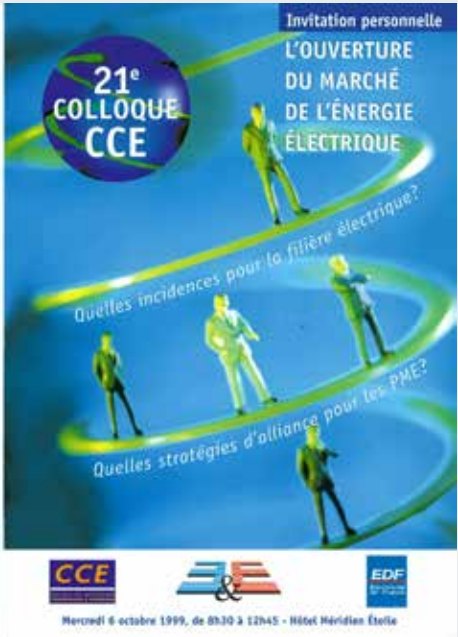
Début 1991, la CSEEE fonctionne avec cinq commissions : « Technico-commerciale » (responsable Michel Faury) ; « Formation » (Xavier Poitrine) ; « Sociale » (Dominique Dumont) ; « Profession électricien » (Jean Delcommune) ; « Image de marque » (Roland de Puniet). Alors que *La Nuit du Fusible d'or* 1991 se déroule au palais de Chaillot, dont les fontaines sont illuminées pour l'occasion, le colloque annuel CCE se tient à la Cité des sciences et de l'industrie à la Villette. Cette rencontre d'experts et de personnalités aborde un sujet inédit : « Face aux risques : l'intelligence des réseaux ». Les **thèmes abordés par le CCE** reflètent l'évolution des problématiques énergétiques, économiques et sociales de la décennie 1990.



Le colloque CCE, rendez-vous qui mobilise depuis 1979 de plus en plus de professionnels. En 1998, ils étaient 256 à répondre à l'invitation sur le thème « Entreprendre et réussir en l'an 2000 ».

Les thèmes du colloque CCE (chauffage et conditionnement par l'électricité) de 1991 à 2002

- 1991 : « Face aux risques : l'intelligence des réseaux » (13^e colloque CCE).
- 1992 : « L'avenir est électrique : les enjeux ».
- 1993 : « Le phénomène de concentration des entreprises : l'enjeu pour la filière électricité », avec l'intervention de Thierry de Montbrial, économiste et président de l'Institut français des relations internationales (IFRI).
- 1994 : « Le changement, la crise, les PME. Quels défis, quelles chances, quels acteurs ? ».
- 1995 : « Face aux mutations du marché : une profession en devenir », avec l'intervention des philosophes Michel Serres et Luc Ferry.
- 1996 : « Marché, compétitivité, pérennité : rebondir sur la crise ».
- 1997 : « La révolution de la communication : impact sur l'homme et l'entreprise », avec l'intervention de Joël de Rosnay et du philosophe André Comte-Sponville.
- 1998 : « Entreprendre et réussir en l'an 2000 », avec l'intervention de l'économiste Jean-Paul Fitoussi.
- 1999 : « L'ouverture du marché électrique, incidence pour la filière et la stratégie d'alliance pour les PME ? ».
- 2000 : « Clients-Entreprises : Génération 2000 ».
- 2001 : « Nouvelle économie, nouvelle entreprise ? ».
- 2002 : « Technologie du futur et développement durable », avec l'intervention du philosophe Alain Etchegoyen.





2003
2022



La CSEEE sur le devant de la scène

Le 1 ^{er} juin, application de la nouvelle norme NFC 15-100.	Ouverture du marché de l'énergie électrique pour les clients non-résidentiels.			Grenelle de l'environnement.	Dégradation économique, suite à la crise des subprimes.		La Loi portant engagement national pour l'environnement, dite « Grenelle II ».		Réglementation technique 2012.	Lancement du Très haut débit (THD).	ERDF et la CSEEE organisent des réunions d'information sur le compteur Linky.	Première installation du compteur Linky.	ERDF devient ENEDIS.		- La COVID-19 (2020-2022) - Réglementation environnementale 2020.	Développement du marché du bâtiment connecté, ou « smart building ».		
2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010		2012	2013	2014	2015	2016	2018	2019	2020	2021	2022
Jean-Claude Albarran , président de la CSEEE (2003-2005).	Le 22 juin, lors de <i>La Nuit du Fusible d'or</i> , la CSEEE et EDF signent une charte de partenariat.	27 ^e colloque CSEEE : « Europe, Chine, Inde [...] Impact de la mondialisation sur l'économie... et la filière électrique ».	Emmanuel Gravier , président de la CSEEE (2006-2011).	- Nouvelle charte graphique de la CSEEE. - Un partenariat est signé entre la CSEEE et le SVDI.	30 ^e colloque CSEEE, à la Sorbonne sur le thème : « L'électricité dans tous ses états ».	La CSEEE organise ses premières assises sur le thème « Le capital humain ».	31 ^e colloque CSEEE : « Usages, technologie, écologie : un nouvel âge électrique ? ».		Jean-Luc Tuffier , président de la CSEEE (2012-2016).	Lancement du projet d'Éco-Campus.		- AFORELEC, reprise par FORMAPELEC. - Création du club Partenaires Électricité Grand Paris.	Convention de partenariat entre la CSEEE, la FFIE et FORMAPELEC.	Bernard Colombat , président de la CSEEE (2017-2019).	Pose de la première pierre de l'Éco-Campus.	Xavier Rosa , président de la CSEEE.	- Nouvelle identité graphique de la CSEEE. - 140 ans de la CSEEE et 50 ans du CFA.	- Première rentrée du CFA Delépine à l'Éco-Campus du bâtiment. - La CSEEE : 210 entreprises, 14 000 salariés, 2,8 milliards de CA

Chapitre 9



En 2009,
le thème des assises
de la CSEEE porte
sur le capital humain.

Une Chambre syndicale sur tous les fronts (2003-2011)

À l'aube du nouveau millénaire, le rôle des électriciens est directement lié aux performances des courants faibles et des technologies numériques. Essentiels au fonctionnement de l'économie, les électriciens sont les acteurs des transformations pour améliorer le quotidien dans la vie de tous les jours comme dans les activités professionnelles. Sous les mandats des présidents Jean-Claude Albarran et Emmanuel Gravier (2003-début 2012), la CSEEE est sur tous les fronts : formation, création d'un syndicat, normalisation, essor des énergies renouvelables, etc. La problématique du développement durable prend de l'ampleur avec le Grenelle de l'environnement, et l'apparition de nouvelles activités bouleverse la filière.

Dans un contexte d'ouverture et de libéralisation du marché européen de l'électricité, la CSEEE renforce ses relations avec EDF. Elle fait évoluer sa charte graphique et déploie plus largement sa communication envers ses adhérents, organisant colloques, conférences, symposiums, visites d'entreprises, ateliers, etc. Elle crée des formations, en collaboration avec le CFA Delépine et AFORELEC.

En phase avec les nouveaux métiers et usages

Au début du nouveau millénaire et à l'heure du passage à l'euro, les marchés de l'équipement électrique et les usages sont en profonde mutation. Pour les entreprises de la filière, cette accélération du changement, qui a débuté dans la seconde moitié des années 1990, souligne la nécessité de disposer de moyens d'expression communs, d'appui et d'assistance. La CSEEE doit être en phase avec cette transformation et mettre en œuvre une politique plus audacieuse pour ses adhérents, en attente de nouveaux services. Le président **Jean-Claude Albarran** s'appuie sur quatre commissions : sociale (présidée par Jean-Marie Camus), technique (Claude Thomas puis Christian Lassalle), économique (Emmanuel Gravier) et formation (Robert Asaro puis Isabelle Hvostoff).

Dans les courants faibles, les métiers évoluent vite, tant dans le domaine technique que l'économique : installations de sécurité (protection intrusion et contrôle d'accès), confort (automatismes, gestion du chauffage, de la climatisation et des ambiances lumineuses), communication (réseaux voix, données, images ou « VDI »). Ce dernier métier permet de faire circuler, entre autres, des signaux téléphoniques, l'Internet, la TV et le réseau informatique local. Au début des années 2000, et malgré les effets de l'écroulement de la bulle Internet, les métiers de la VDI poursuivent leur essor, ce qui justifie la création d'un syndicat, le **SVDI**.



Alors qu'elle fête ses 25 ans, AFORELEC fait évoluer en 2002-2003 ses formations, notamment celle de chargé d'affaires qu'elle a mise en place en 1994. Il s'agit de répondre d'une part à l'évolution des besoins et des attentes des entreprises et, d'autre part, à la pénurie de personnel qualifié dans le secteur électrique. Ce cursus de vingt-huit jours comprenant onze modules met l'accent sur la maîtrise des fonctions devenues indispensables : la communication et le commercial, la gestion et le droit du travail et des affaires.

Le 1^{er} juin 2003 est une date importante pour les électriciens avec l'application de la nouvelle version de la norme NFC 15-100. Cette norme est un outil de travail pour la conception, la réalisation et la vérification des installations



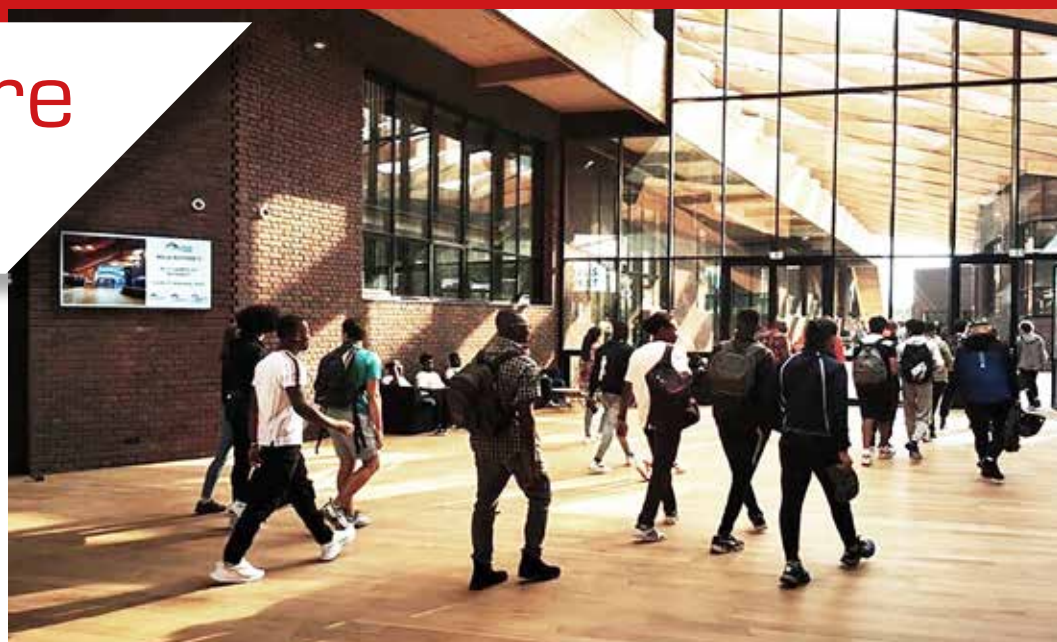
Jean-Claude Albarran : préserver l'héritage et accompagner le changement

Né le 9 décembre 1944 à Cenon (Gironde), cet ingénieur électricien de l'École centrale de Marseille (1968) débute sa carrière en 1968 à la SIFEV à Clermont-Ferrand, avant de rejoindre la SELF au Havre en 1972 comme ingénieur puis directeur d'agence. Il suit une formation au Centre de perfectionnement des affaires (CPA) de Paris en 1987 et l'année suivante il rejoint, comme directeur général, l'entreprise plus que centenaire Clémanson, filiale de GTIE (ensuite VINCI Énergies), à la Plaine-Saint-Denis. En 1993, il quitte Clémanson pour prendre le poste de directeur général chez Fouassin, qu'il préside de 2007 à 2014.

Administrateur depuis 1990, président de la commission économique de 1992 à 2002, il préside la CSEEE de 2003 à 2005. Durant la même période, il est vice-président délégué de la FFIE. Il prend part notamment à la création du SVDI en 2001 et accompagne les mutations du secteur électrique au début des années 2000. En 1991, il a créé le Club des jeunes dirigeants des entreprises électriques (CJDEE) qu'il a animé. En 2004, il organise le premier voyage des adhérents de la CSEEE, à Saint-Petersbourg. Administrateur de 2003 à 2009 et membre du bureau de la FFB Grand Paris Île-de-France sous les présidences de Jean-François Roubaud et Georges Rigaud, il est vice-président de la Commission des mandats. De 2012 à 2016, il préside le groupe Performance énergétique de la FFB.

électriques. La respecter constitue pour les clients une vraie garantie. La CSEEE communique sur ce point en organisant des réunions afin de répondre aux interrogations des professionnels. La nouvelle version de la norme présente une approche différente du bâtiment résidentiel, plus proche des usagers et intégrant les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) tout en améliorant la protection des personnes.

Chapitre 10



L'Éco-Campus du Bâtiment
Grand Paris à Vitry-sur-Seine.

Le 12 septembre 2022,
les apprentis du CFA - Pôle
métier Delépine effectuent
leur première rentrée scolaire.

Une Chambre syndicale, un métier, des entrepreneurs... en perpétuelle évolution (2012-2022)

La crise des subprimes passée, les investissements industriels repartent à la hausse. Néanmoins, la conjoncture économique reste difficile. Le nouveau président de la CSEEE, Jean-Luc Tuffier, va déployer toute son énergie pour que la Chambre syndicale traverse au mieux cette période. De 2012 à 2015, la CSEEE poursuit le renouvellement de ses adhérents tout en n'en perdant pas. De nouveaux clubs sont créés, des ateliers techniques sont organisés sur des thèmes abordant les métiers du futur, des événements sont programmés et une communication adaptée redonne du dynamisme à tous. En 2015, AFORELEC est reprise par FORMAPELEC, qui devient partenaire de la CSEEE.

Le projet de l'Éco-Campus de formation, porté par Jean-Luc Tuffier puis Bernard Colombat, est au cœur de l'évolution de la CSEEE. Il va beaucoup faire parler de lui et mettre dix ans pour sortir de terre (2013-2022). Les années 2016 à 2022 sont celles de la relance avec la création notamment du club Partenaires en 2016. Mais cette période est entravée par la terrible pandémie du COVID-19 (2020-2021) et la crise énergétique de 2022.

**Réagir face à la baisse des adhérents :
plan d'action, nouveaux clubs,
ateliers...**

Le nouveau président de la CSEEE élu le 6 janvier 2012, **Jean-Luc Tuffier**, décide avec son équipe de préparer un plan d'action à trois ans. C'est le premier de ce type qui soit lancé. Il s'appuie pour ce mandat sur Christian Lassalle, président de la commission technique, Éric Bétrancourt, président de la commission économique, et Catherine Declercq, présidente de la commission sociale et formation. Cette dernière commission se transformera en 2013 en club « RH ». Comme son prédécesseur, Jean-Luc Tuffier privilégie le terme « club » à celui de « commission », plus convivial et ouvert à chacun, répondant mieux aux problématiques de l'adhérent.

**« Nous passons d'une culture qui était verticalement
intégrée et monopolistique à un monde
qui est horizontal et concurrentiel... »**

Jean-Marie Chevalier, professeur à l'université
Paris Dauphine, lors d'un colloque de la CSEEE.

Ce plan d'action est construit autour des grandes valeurs de la Chambre : l'échange, la proximité, le respect de la diversité des entreprises, le service, un professionnalisme renforcé ainsi que la qualité et la volonté d'élever les compétences. Il propose quatre orientations stratégiques : la veille et la réflexion ; les services aux adhérents ; la convivialité ; le rayonnement. Le nouveau président en profite pour relancer les voyages-congrès CSEEE à l'étranger : Vienne (2013), Istanbul (2014), Rome (2015) et Lisbonne (2016). Ils permettent de resserrer les liens entre les adhérents qui y participent.

La communication évolue et se numérise. En juillet 2013, le *Flash Infos* devient une newsletter électronique bi-mensuelle, accompagnée d'un site Internet de consultation des articles. Son but n'a pas varié : informer et analyser les nouvelles lois et réglementations qui concernent les entreprises d'installation électrique. Il s'accompagne de fiches explicatives pour mieux appréhender les évolutions socio-économiques. Il présente les manifestations de la CSEEE et les rendez-vous professionnels.



Jean-Luc Tuffier :
un entrepreneur engagé

Né le 29 février 1960 au Mans, cet ingénieur des Arts et Métiers d'Angers (1980) dirige depuis 2001 le groupe KeesMel qui réunit des PME et TPE, spécialisées dans l'installation électrique et le service technique aux entreprises. Ce parcours d'entrepreneur fait suite à une première partie de carrière où il a occupé plusieurs fonctions de cadre de direction au sein de l'activité distribution d'EDF-GDF. Administrateur de la CSEEE (2003) et membre du bureau (2006), il préside la commission économique puis la commission sociale avant de présider la CSEEE de 2012 à 2016.

Membre du bureau de la FFB Grand Paris Île-de-France depuis 2012, il le préside de janvier 2017 à janvier 2022. Membre du conseil d'administration de la FFB, il siège au comité exécutif de cette fédération, de 2017 à 2020. Membre du bureau du Medef Île-de-France depuis 2014, il en est vice-président depuis décembre 2018. Il est aussi membre du conseil d'administration du Medef national. Représentant à la CCI 92 (2011-2021), il a été membre du CESER Île-de-France (2008-2017) et membre du bureau de la FFIE (2015-2021). Vice-président de SMA BTP (2017-2020) et membre du conseil de surveillance de la BTP-Banque (2017-2020), il préside l'Union des fédérations du bâtiment (UFB) d'Île-de-France, d'octobre 2020 à janvier 2022.

Jean-Luc Tuffier a fondé KeesMel en 2001 en reprenant une entreprise d'électricité de huit salariés, ELEC Services plus, située porte de la Chapelle. Par croissance externe et interne, il constitue un groupe diversifié dans le bâtiment et les services aux entreprises (électricité, sciage carottage, métallerie, bornes IRVE, etc.). Situé à Bagneux de 2002 à 2021, le siège social s'installe à Montigny, le 1^{er} juillet 2021. En 2022, le groupe familial KeesMel, c'est dix entreprises qui réalisent avec 400 salariés un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros. Jean-Luc Tuffier vient de transmettre la direction du groupe familial à son fils Sébastien, ingénieur des Arts et Métiers de Lille (2006).

Sortir de la crise par le haut

De 2012 à 2015, le bâtiment connaît une importante récession : baisse d'activité, perte de nombreux emplois, trésoreries dégradées et cessation d'activités de milliers d'entreprises. La CSEEE évolue au cœur de cette période de turbulences. Le nombre d'adhérents continue à baisser même si le nombre total de salariés se maintient autour des 16 500. Les responsables de la Chambre syndicale cherchent à relancer le recrutement tout en se montrant plus rigoureux sur le paiement des cotisations dues.

Dans cette période d'instabilité, la CSEEE organise le colloque 2014 avec pour partenaire le GCCP. Le thème choisi est : « Le dirigeant de demain face aux nouveaux enjeux des métiers du bâtiment ». Si le rôle du chef d'entreprise est bien mis en exergue, les aspects techniques ne sont pas oubliés. Bertrand Delcambre, ambassadeur du numérique dans le bâtiment, expose à la tribune l'une des très grandes évolutions techniques actuelles : **le BIM** (*Building Information Model* ou Bâtiment et informations modélisés), l'outil numérique de demain.



Le BIM, un atout essentiel dans la conception et la rénovation de bâtiments plus sobres

Le BIM est une base de données standardisée, unique et partagée, capable de contenir toutes les informations techniques de l'ouvrage bâti, depuis la conception jusqu'à l'exploitation. L'objectif de ce nouvel outil numérique est de moderniser les processus de construction, en renforçant la collaboration entre les acteurs, et de permettre à chaque intervenant de mieux anticiper les risques, les nécessités et les coûts d'exploitation des projets.

En novembre 2014, est créé le club des nouveaux dirigeants proposant un parcours d'une réunion par mois sur dix-huit mois dans le but d'apporter un appui aux entreprises pour accompagner la relève, consolider le savoir-faire et développer la polyvalence. L'activité des clubs se poursuit avec une assiduité des adhérents à la hausse. Les événements organisés par les clubs et les ateliers métiers

abordent des problématiques nouvelles, notamment la performance énergétique, le bâtiment communicant et la domotique. La technologie est de plus en plus au centre des débats et rime souvent avec développement.

En juin 2014, la CSEEE organise ses premières Rencontres « Croissance et Technologie » (RCT) qui vont remplacer les rencontres techniques avec un autre angle plus orienté sur les stratégies de marchés. Le premier thème est : « Domotique, immotique, bâtiment communicant : un marché enfin mûr ? ». La parole est donnée aux entrepreneurs et professionnels de la filière ainsi qu'à des chercheurs. Les thèmes 2015 et 2016 sont les suivants : « Réinventer son métier sans trahir son ADN » et « Prendre les marchés de la transition énergétique. Enjeux, outils et compétences ».

Ces premières rencontres mettent en lumière la domotique et l'imotique, qui sont des marchés à fort potentiel mais exigeant une approche marketing, des partenariats avec les constructeurs, une prise en compte des usages ainsi que la maîtrise des technologies et des réseaux de communication. Pour pénétrer ces marchés, les entreprises ont besoin d'une ingénierie multi-métiers et multi-intervenants, mais aussi de s'engager sur des résultats et de créer de la valeur financière pour le client. Les rencontres présentent aussi la montée en puissance de la « silver économie » et le besoin de filières de formations mieux organisées.

Louis Nicolas : engagé pour sa profession

Créateur en 1966 de l'entreprise Nicolas à Paris 12^e, Louis Nicolas s'est engagé dans l'action professionnelle dans les années 1970. Ardent défenseur du métier d'électricien et de ses acteurs, il a apporté sans relâche à ses confrères adhérents de la CSEEE son soutien et ses conseils. Administrateur de la CSEEE, il a, en tant que mandataire, occupé d'importantes responsabilités comme président de l'URSSAF Île-de-France ou vice-président de la chambre des métiers de Paris. Impliqué dans de nombreuses instances de la profession parmi lesquelles QUALIFELEC, la CCIBTP et PROBTP et dans les relations avec EDF et ENEDIS, il gagne le respect de tous par son énergie de militant et son ouverture d'esprit.



En 2014, la CSEEE et ERDF organisent des réunions d'information sur le compteur Linky. Pour être poseur de ce compteur, il faut être partenaire d'ERDF (future ENEDIS) et suivre une formation.



Le 12 décembre 2015 à Paris, un accord universel est adopté par 195 nations pour lutter contre le changement climatique.



Michel Bauduin, un des piliers de la CSEEE : président du Trait d'union des électriciens et premier président du club Partenaires.



Une réunion du club Partenaires en 2017.

AFORELEC quitte le giron de la CSEEE

Alors qu'AFORELEC inaugure en 2013 un nouveau centre de formation à Savigny-le-Temple, soit 400 m² de plateaux dédiés aux techniques courant faible, l'organisme de formation est aux prises avec des difficultés. Depuis plusieurs années, la CSEEE lui a apporté tout son appui pour redéfinir son offre, concevoir un nouveau catalogue et promouvoir les stages. Cela ne suffit pas à rétablir la situation. Le recours à la formation continue baisse dans les entreprises électriques depuis 2009 et se limite bien souvent aux stages de prévention-sécurité obligatoires.

À cela s'ajoutent des problèmes de gestion interne au sein d'AFORELEC. Le mode de financement des stages est profondément modifié avec la mise en place de la réforme de la formation professionnelle de 2015 (loi du 5 mars 2014), et cela se traduit immédiatement par un attentisme général des acteurs, notamment des entreprises. Cette réforme, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, cherche à mieux responsabiliser chacun des acteurs : les salariés et demandeurs d'emploi, les partenaires sociaux, les régions, les branches professionnelles, les organismes de formation et bien sûr les entreprises. Un des objectifs de la loi est d'améliorer l'accès à la formation, notamment qualifiante, et ainsi de simplifier le système de la formation professionnelle continue.

FORMAPELEC, organisme d'envergure nationale, sollicite AFORELEC pour reprendre ses activités de formation. Le 12 novembre 2015, l'accord de cession est signé entre les deux parties. La CSEEE va continuer néanmoins à exercer des prérogatives fortes en matière de formation continue. Elle reste un interlocuteur privilégié de l'association paritaire régionale Constructys avec qui elle définira les besoins pour les actions de formation des entreprises de la filière et saura mobiliser des fonds.



Le 12 octobre 2016, la CSEEE et la FFIE signent avec FORMAPELEC une convention de partenariat. Les deux organisations vont désormais avoir chacune un représentant au conseil d'administration de FORMAPELEC et l'accord conclu va servir à soutenir la formation dans les entreprises adhérentes, en favorisant le développement d'offres spécifiques de stages et un accompagnement personnalisé des adhérents.

Avec l'amélioration de la conjoncture dès 2016, les besoins en formation des entreprises repartent et la convention permet de développer des offres nouvelles. Les adhérents de la CSEEE vont être de plus en plus nombreux à utiliser FORMAPELEC, qui va, en 2019, rejoindre le **club Partenaires Électricité Grand Paris** de la CSEEE. Ce club est présidé à sa création en 2016 par Michel Bauduin, puis par Stéphane Jaillant.

Le club Partenaires Électricité Grand Paris : échanges et collaboration

Ce club fédère les divers acteurs de la profession, (de l'énergie avec EDF et ENEDIS, fabricants, distributeurs et services), qui sont des experts dans leur domaine. Son but est d'agir dans un esprit collaboratif pour stimuler les relations au sein de la filière et ainsi co-crée de la valeur. Ses membres se rencontrent plusieurs fois par an et participent aux actions de la CSEEE. Présidé depuis 2020 par Éric Leroux de l'entreprise Moncelec, ce club regroupe vingt-neuf membres, fin 2022.



Domotizy, spécialisée dans le Smart Home et le Smart Building



Au cœur de la révolution de la domotique et du bâtiment connecté, la société Domotizy, créée en 2015 par Albert Bouchoucha, accompagne les entreprises dans l'identification et les problématiques du Smart Home et du Smart Building dans plusieurs secteurs : marché de la rénovation et de la promotion ; confort ; sécurité ; économies d'énergie ; multimédias. Certifiée par Qualifelec et intégratrice de tous protocoles certifiés par AFNOR Certification depuis 2018, elle intervient en France et en Espagne. Ancien administrateur de la CSEEE, Albert Bouchoucha est administrateur de la FFB Artisans et de la Fédération française de la domotique (créée en 2012).

Park'n Plug : experte en installation de bornes de charge pour voitures électriques

Créée en 2011, la société Park'n Plug a développé une activité 100 % dédiée à l'installation et à la gestion de l'IRVE dans les parkings collectifs ou d'entreprises. Depuis sa fondation, cette société indépendante s'appuie sur le groupe Toggenburger, créé en 1957, spécialisé dans l'installation d'équipements électriques. Park'n Plug a acquis de l'expérience en réalisant depuis plus de dix ans des milliers d'études et de projets. Ce savoir-faire lui permet aujourd'hui de proposer des solutions les plus adaptées à la recharge de véhicules électriques dans les secteurs industriel, public, résidentiel et tertiaire.

Park'n Plug mène aussi une politique active de recherche et développement. Ses ingénieurs conçoivent des produits spécialisés dans la gestion de charge des véhicules électriques. Ils proposent des solutions innovantes, économiques et évolutives comme « Infinite », une technique de câblage unique de type BUS ou « Nemo by ParknPlug », une solution de pilotage énergétique dédiée à la gestion multi-points de charge dans les parkings. Celle-ci permet d'anticiper les besoins en puissance d'un ensemble d'utilisateurs. Park'n Plug propose aussi une gamme de bornes de recharges (« Wallbox ») et de services de gestion. Fin 2022, cet électricien intégrateur gère plus de 5 000 parkings équipés en France.

Partenaire du réseau Co-Borne, adhérente de la FFIE et de la CSEEE, qualifiée IRVE par Qualifelec, membre actif de l'AVERE France depuis 2012, Park'n Plug, dirigée par Pascal Toggenburger, est installée à Issy-les-Moulineaux.



En 2022, Park'n Plug a équipé une infrastructure de recharge dans le parking d'une résidence de 350 places dans le 7^e arrondissement de Paris.

Une partie de l'équipe de Park'n Plug. Olivier Toggenburger, directeur commercial (à droite) et Victor Toggenburger, directeur technique (à gauche), les deux fils du président.



Optimisation des émissions carbone et analyse de cycle de vie (ACV) du process d'assemblage de modules production (2018).

Mobilize Power Solutions équipe le siège du Groupe Qualiconsult à Vélizy (2021).

En 2022, TotalEnergies et InVivo ont inauguré le premier démonstrateur agrivoltaïque francilien, d'une surface de 5000 m² et d'une puissance de 111 kWc. Solstye a accompagné cette démarche innovante et ambitieuse de l'agrivoltaïsme !

Groupe Solstye : photovoltaïque, performance carbone et mobilité électrique

Créé en janvier 2010, le groupe Solstye est une société indépendante, détenue par ses cinq dirigeants : Guillaume David, Louis Sirand, Michael Leboucher, Irina Khodossova et Guillaume Oyer. Le cœur historique de l'activité de Solstye est l'ingénierie, la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques de moyenne et grande puissance.

En plus de son siège social et d'une agence à Paris, Solstye a ouvert cinq agences en France pour l'activité photovoltaïque (Grenoble, Avignon, Bordeaux, Rennes et Strasbourg). Leader sur le marché du bâtiment à haute performance environnementale, elle conçoit, construit et exploite des centrales photovoltaïques. Le groupe SOLSTYCE comprend trois autres activités : Enerpur à Saint-Gratien, spécialiste de l'étanchéité des toitures, Pink Strategy experte de l'optimisation bas carbone qui conseille et accompagne industriels et grands donneurs d'ordre dans l'évaluation et l'optimisation de la Performance Industrielle et (K)Carbone et Mobilize Power Solutions pour la mobilité électrique. Cette dernière étudie, conseille et déploie des bornes de recharge pour les véhicules électriques et services associés. Portée en France par le partenariat entre le Groupe Renault et Solstye, Mobilize Power Solutions est reconnue pour son expertise technique et élabore des solutions sur mesure et clé en main pour ses clients. Solstye s'appuie sur son bureau d'études multicompetences.

Solstye est membre de la CSEEE depuis 2015 et siège au comité de certification Qualifelec. Solstye est certifiée ISO 9001:2008 et ISO 14001:2004. En 2022, ses 140 salariés ont réalisé un chiffre d'affaires de 35 millions d'euros.



2022 : montée en puissance des actions et ouverture de l'Éco-Campus du Bâtiment

Si l'activité de ce début d'année 2022 est dynamique, les crises s'enchaînent avec l'envolée du coût des matériaux et leur pénurie puis la hausse rapide du prix de l'énergie suite au déclenchement le 24 février 2022 de la guerre en Ukraine. La forte tension sur certains matériaux affaiblit la santé financière de nombreuses petites et moyennes structures, en rognant leurs marges et fragilisant leur trésorerie. Dans ce contexte de bouleversement permanent, les entrepreneurs doivent repenser leur métier pour mieux rebondir. C'est-à-dire optimiser les chantiers, revoir certains processus, améliorer la transmission de l'information, poursuivre la transformation digitale et écologique, se former aux nouvelles technologies et aux matériels innovants, etc.

Pour aider ses adhérents à mener la conduite du changement, la CSEEE mise sur des actions et manifestations inspirantes. Le 10 mars 2022, la CSEEE reçoit Jérôme Fourquet, directeur du département Opinion à l'IFOP, pour son dernier livre *La France sous nos yeux*. Le politologue, expert en géographie électorale, porte un regard nouveau sur une France recomposée. Il prédit dans son discours les résultats des élections qui vont suivre. Le 12 avril suivant, la Chambre syndicale reçoit Fabien Galthié, le sélectionneur de l'équipe de France de rugby. Le récent vainqueur du Tournoi des six nations 2022 parle de management en répondant aux questions du journaliste sportif Jean-Philippe Lustyk. Dans une conjoncture internationale morose après la déclaration de guerre de la Russie à l'Ukraine, cet échange où l'homme se dévoile passionne un auditoire conquis.

Le 3 mai 2022, une délégation d'adhérents de la CSEEE est reçue par ENEDIS Paris pour une présentation exclusive des activités de l'agence Tolbiac. Cette visite est consacrée

Alors que la sobriété est revenue sur le devant de la scène et que la maîtrise d'énergie est la réponse à l'ultimatum climatique, l'industrie électrique et ses métiers ont un vaste défi à relever. Dans ce contexte socio-économique aussi tendu que prometteur, et plus de 141 ans après sa création, la CSEEE accompagne ses entrepreneurs adhérents avec toujours autant de dynamisme, de services et d'échanges. Ils partagent le dessein commun d'aborder les grands enjeux de demain que sont la digitalisation de la société et la transition énergétique et d'y apporter des réponses.

à la découverte du réseau électrique parisien. Le 16 juin *La Nuit du Fusible d'or 2022* se déroule à l'hôtel Lutétia avec la présence de plus de 170 participants. Elle décerne un *Fusible d'or* à Cédric Mahieux qui quitte la tête du CFA Delépine après y avoir passé douze ans. Lui succède à ce poste Laurent Declercq, lui-même ancien apprenti du CFA.

Le 12 septembre 2022, après cinq ans d'études et d'échanges puis trois années pour la construction, **l'Éco-Campus du Bâtiment Grand Paris** ouvre ses portes à Vitry-sur-Seine. Les apprentis du CFA Delépine y font leur première rentrée scolaire et quittent définitivement le 11^e arrondissement de Paris.

Cet événement marque l'année et l'histoire de la CSEEE. Ce site moderne et vaste permet d'accroître les capacités de formation des professionnels de l'électricité en région parisienne qui passeront de 330 à 450 apprentis dans les trois ans. Le site doit répondre à la montée en compétences de la profession et des entreprises, en proposant des diplômes au-delà du BTS : licences professionnelles, masters jusqu'aux cycles d'ingénieurs.

« Onde de choc environnementale. Réponses de la filière » est le thème des Rencontres « Croissance et technologie » organisées par la CSEEE, le 20 octobre, sous l'égide d'Olivier Lhéraud. Résonnant avec l'actualité, les problématiques sont plurielles : la sobriété, la maîtrise de l'énergie et des émissions, la performance des bâtiments, la gestion des déchets, etc.

Lors de l'assemblée générale du 14 décembre 2022, la CSEEE offre à ses adhérents et ses partenaires un livre de communication historique écrit par Arnaud Berthonnet, historien d'entreprises, qui raconte plus de 140 ans d'histoire et d'actions de la CSEEE. La conférence porte sur l'ouvrage et dévoile les grandes étapes de cette saga syndicale, ses personnages clés et l'évolution technique et socio-économique de la profession et des métiers.



L'Annuaire 2021-2022 de la CSEEE.

La CSEEE regroupe et représente les entreprises d'équipement électrique. Ces entreprises emploient 14 000 salariés et génèrent un chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros pour la seule région de l'Île-de-France.



L'équipe de la CSEEE, en octobre 2022.
De gauche à droite : Arthur Olivieri, Carine Charayron, Richard Bell, Fabienne Dagron, Stéphane Lang, Xavier Hornung, Patrick Debelut et Annie Bardonnet.

Le 12 avril 2022, la CSEEE reçoit Fabien Galthié, le sélectionneur de l'équipe de France de rugby. Il est interviewé par le journaliste sportif Jean-Philippe Lustyk.



Les Rencontres « Croissance et Technologie » du 20 octobre 2022 ont pour thème : « Onde de choc environnementale. Réponses de la filière ».



Genèse de l'Éco-Campus du Bâtiment Grand Paris à Vitry-sur-Seine (2013-2022)

2013

Les deux organisations professionnelles CSEEE et GCCP* unissent leurs forces pour un projet d'établissement de formation commun baptisé « Éco-Campus », destiné à former leurs collaborateurs aux métiers de l'efficacité énergétique. Il s'agit de regrouper sur un même lieu les centres de formation en apprentissage (CFA Delépine et Maximilien Perret) pour les lots techniques (électriciens, plombiers-couvreurs, chauffagistes, climaticiens, etc.) afin de décloisonner les métiers et réaliser des économies d'échelle. Une partie « formation continue » et « hébergement étudiant » est également prévue.

* Le Syndicat des entreprises de génie climatique et couverture plomberie d'Île-de-France.

2014

Le projet Éco-Campus prend forme, soutenu par la région Île-de-France et le département du Val-de-Marne.

2015

- Le lieu de construction est choisi sur le site de Chérioux à Vitry-sur-Seine, bien desservi par les transports en commun (métro et nouveau tramway). Le projet d'aménagement prévoit de dédier au projet 10 des 36 hectares du site. Il s'agira d'édifier un bâtiment à énergie positive.
- Sur le plan financier, le budget prévisionnel se monte à 34 millions d'euros. Le budget final sera de 35 millions d'euros.

2016

- La Région émet un avis favorable sur la création d'une SCI de l'Éco-Campus et confirme par courrier son soutien financier en complément de fonds privés, qui sont en cours de mobilisation.
- Le nouveau centre de formation doit accueillir chaque année près de 1 100 apprentis, du CAP à la licence pro, et environ 8 000 stagiaires en formation continue dans les métiers de l'efficacité énergétique, de l'électricité et de l'éco-construction.
- Lancement d'un concours d'architecte.

2017

Dépôt d'une demande de permis de construire en novembre.

2018

- La situation administrative

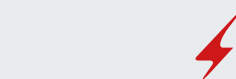
Le PIA (Programme investissement d'avenir) accepte un report de fin de projet au regard de la complexité de celui-ci. L'achat du terrain avec l'aménageur, la SADEV 94, est renvoyé à mars 2019, en raison des incertitudes sur le projet suite au retrait du GCCP et à l'entrée du GESTES (Groupement des entrepreneurs spécialisés dans le traitement et l'embellissement des surfaces) pour le remplacer dans la SCI.

- La situation technique

La construction ne débute pas comme prévu en juillet 2018. Les effectifs et l'attribution des surfaces sont revus.

- Programmée en 2020, la date d'ouverture est retardée de deux ans.

- En septembre, un nouveau directeur de projet, José Fonseca, remplace le chef de projet, Jean-Louis Bagot.



L'Éco-Campus est inauguré le 14 octobre 2022 (ci-contre), en présence de Valérie Pécresse, présidente du Conseil régional d'Île-de-France.



2019

La première pierre de l'Éco-Campus est posée le 11 juillet, en présence des élus locaux et régionaux, des représentants des organisations professionnelles dont la CSEEE, de l'aménageur et des différents acteurs opérationnels ou financiers du projet.

2020

Les travaux de construction progressent malgré le rachat le 6 août de l'entreprise générale Hervé, en liquidation judiciaire, par le groupe Fiducim - City-Gc.

2021

Le CFA Delépine est présent aux Coulisses du bâtiment, organisées par la FFB Grand Paris IDF, les 14 et 15 octobre, sur le chantier de l'Éco-Campus. C'est l'occasion d'y rencontrer les prescripteurs et de découvrir les futurs locaux que la CSEEE fait visiter à des groupes de jeunes étudiants.

2022

- Le 12 septembre, première rentrée des apprentis du CFA - Pôle métier Delépine.

- Le 14 octobre, inauguration officielle de l'Éco-Campus du Bâtiment Grand Paris de Vitry-sur-Seine, en présence de Valérie Pécresse, présidente du Conseil régional d'Île-de-France, d'élus locaux, de Jean-Luc Tuffier, président de l'Éco-Campus, de Xavier Rosa, président de la CSEEE et des présidents de syndicats partenaires. D'une superficie de 12 975 m² de planchers, l'Éco-Campus peut recevoir plus de 1 000 apprentis (électricité : 350 apprentis ; génie climatique et couverture plomberie ; peinture et revêtement de sol).



Depuis 1971,
le CFA Delépine
a formé
15 000 apprentis
dont près de 90 %
ont réussi aux examens.

La CSEEE vue par ses administrateurs



L'avenir du métier vu par les administrateurs de la CSEEE

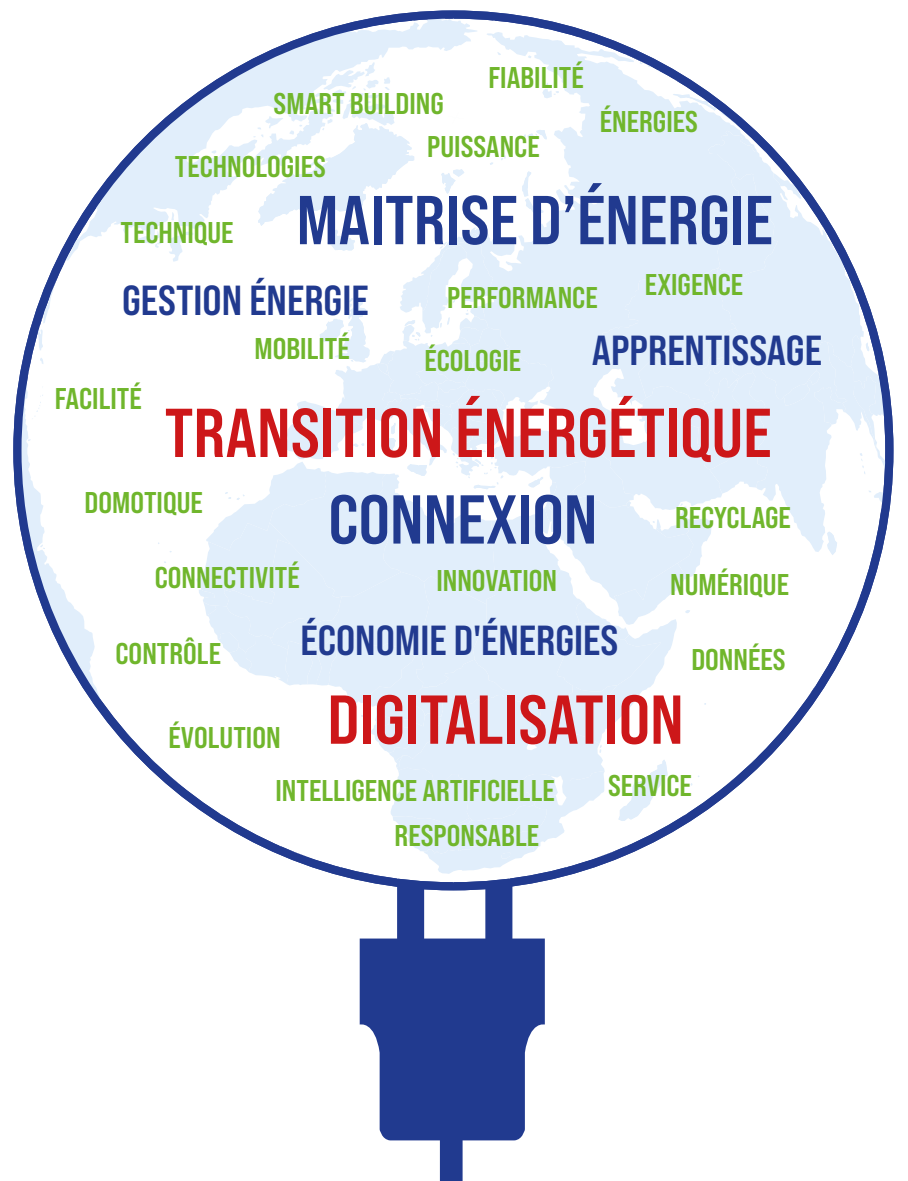


TABLE DES MATIÈRES

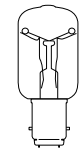


Avant-propos - Xavier Rosa, président de la Chambre syndicale des entreprises d’équipement électrique (CSEEE) - **p. 3**
Préface - Olivier Salleron, président de la Fédération française du bâtiment (FFB) - **p. 5**
Préface - Pascal Toggenburger, président de la Fédération française des intégrateurs électriciens (FFIE) - **p. 7**

PARTIE 1 - Les entrepreneurs parisiens apprivoisent la « fée électricité » (1881-1913) **p. 8**

Chapitre 1 - Des entreprises électriques pionnières : genèse d’une profession (1878-1889) - p. 10
- De l’Exposition universelle de 1878 à l’Exposition internationale d’électricité de 1881 : des entrepreneurs audacieux et pionniers parient sur l’énergie électrique
- Le 17 novembre 1881, des entrepreneurs parisiens créent leur chambre syndicale
- La Chambre syndicale se structure pour répondre à l’évolution de l’activité électrique

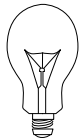
Chapitre 2 - Des entrepreneurs novateurs affirment leur savoir-faire et électrifient Paris (1890-1913) - p. 22
- Paris, Ville Lumière, à la recherche d’un nouveau souffle
- Charles Mildé (1851-1931), un entrepreneur universel
- La saga du téléphone participe à l’évolution de la Chambre syndicale
- L’intervention publique change la donne
- Des revendications s’expriment chez les ouvriers électriciens
- Pour répondre aux demandes, des entreprises se créent, d’autres s’adaptent…



PARTIE 2 - Les électriciens parisiens font face aux crises (1914-1944) **p. 34**

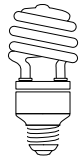
Chapitre 3 - De la « Grande Guerre » aux belles années de croissance (1914-1929) - p. 36
- 1914-1918 : l’activité est mise en sommeil et s’adapte à l’économie de guerre
- Une entreprise pendant la guerre : Saunier Duval
- 1919-1925 : la Chambre syndicale accompagne la reprise
- Apprentissage et nouveaux adhérents

Chapitre 4 - La Chambre syndicale prend une nouvelle dimension dans une période contrastée (1930-1944) - p. 48
- Faire face à la crise sous-jacente
- 1936 : de la lutte sociale à la reprise en main de la Chambre syndicale par Jules Verger
- Jules Verger : chef d’entreprise et homme-orchestre de la profession
- Les années d’Occupation : un bilan contrasté



PARTIE 3 - De la reconstruction à la modernisation, la Chambre syndicale et ses entreprises au premier rang (1945-1980) **p. 60**

Chapitre 5 - Une lente reprise accompagnée de créations et d’essors d’entreprises (1945-1959) - p. 62
- Dans un contexte de pénurie (1945-1949), la Chambre syndicale accompagne la reprise tant attendue
- Adhésion de sociétés nouvellement créées, retour des membres historiques : la Chambre syndicale se renforce
- EDF, FNEE et la Chambre syndicale créent les associations « Qualifelec » (1955) et « Promotelec » (1962)
- Le passage aux 220 volts réunit tous les acteurs

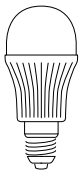


Chapitre 6 - Les années fastes de la consommation d’électricité propulsent les entreprises électriques au premier plan (1960-1980) - p. 74
- Les « vingt glorieuses » de l’électricité
- Le boom de l’électrodomestique
- Le chauffage électrique, de l’utopie à la réalité industrielle
- La CSEEE prend les devants en créant son centre de formation
- Le CFA Delépine en 1971 répond à un besoin économique de main-d’œuvre qualifiée
- Le programme électronucléaire français, vecteur de croissance de la profession

PARTIE 4 - Dans une conjoncture instable, la CSEEE se professionnalise (1981-2002) **p. 96**

Chapitre 7 - Une période « électrique » (1981-1990) - p. 98
- La récession de 1981-1984 frappe durement la profession
- Delépine, un CFA précurseur
- Dépôts de bilan, début des rapprochements et fusions : s’adapter constamment
- De nouvelles ambitions pour un meilleur service
- Communiquer en grand pour promouvoir la profession

Chapitre 8 - L’histoire s’accélère (1991-2002) - p. 108
- Communication et convivialité pour accompagner le changement
- Qualité et normalisation : la CSEEE montre la voie
- La percée des énergies nouvelles n’empêche en rien le marasme
- La bulle Internet éclate



PARTIE 5 - La CSEEE sur le devant de la scène (2003-2022) **p. 120**

Chapitre 9 - Une Chambre syndicale sur tous les fronts (2003-2011) - p. 122
- Enphase avec les nouveaux métiers et usages
- Partenariat et actions
- Crise, Grenelle de l’environnement, énergies renouvelables et nouvelles entreprises
- Face à la crise des subprimes, la CSEEE réagit et communique
- Redonner sa place à l’électricien et à la PME/TPE

Chapitre 10 - Une Chambre syndicale, un métier, des entrepreneurs… en perpétuelle évolution (2012-2022) - p. 134
- Réagir face à la baisse des adhérents : plan d’action, nouveaux clubs, ateliers…
- Dans un habitat en évolution, l’énergie consommée est de plus en plus électrique
- Sortir de la crise par le haut
- AFORELEC quitte le giron de la CSEEE
- Le CFA Delépine, à la pointe de la formation
- La CSEEE et la filière électrique à la croisée des chemins
- Enfin, la reprise est là !
- Nouveaux marchés et transformation digitale des entreprises
- Face à la pandémie de COVID-19, la CSEEE se mobilise très vite
- 2022 : montée en puissance des actions et ouverture de l’Éco-Campus du Bâtiment
- La CSEEE vue par ses administrateurs et l’avenir du métier vu par les administrateurs de la CSEEE

Annexe 1 - Les colloques et les rencontres organisés par la CSEEE de 1979 à 2022 - p. 162